

# MEMORIAL

Journal Officiel  
du Grand-Duché de  
Luxembourg



# MEMORIAL

Amtsblatt  
des Großherzogtums  
Luxemburg

## RECUEIL DES SOCIÉTÉS ET ASSOCIATIONS

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par la loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

C — N° 2903

13 octobre 2014

### SOMMAIRE

|  |        |   |        |
|--|--------|---|--------|
| Adimco S.A. ....   | 139310 | DECO-PEINT S.à r.l. Peinture et Décora-<br>tion ..... | 139301 |
| ADLG Commanditée .....   | 139306 | Del Arte S.à r.l. ....                                | 139304 |
| Advance S.A. ....  | 139306 | Ecole Russe des Arts "Muse" .....                     | 139307 |
| AGEFI Luxembourg - Le Journal Financier<br>de Luxembourg ..... | 139343 | EIF Soparfi D S.à r.l. ....                           | 139302 |
| Agrotechnic S.à r.l. ....                                      | 139310 | Endurance Hospitality Asset S.à r.l. ....             | 139304 |
| ALDO BEI et FILS Sàrl .....                                    | 139307 | European Media Services S.à r.l. ....                 | 139344 |
| Alma Consultancy S.A. ....                                     | 139308 | Farrington Capital Management S.A. ...                | 139343 |
| Amara Investments S.A. ....                                    | 139308 | FS Management 1 S.à r.l. ....                         | 139298 |
| Arenamex Invest 1 S.à r.l. ....                                | 139304 | gategroup Finance (Luxembourg) S.A. ..                | 139305 |
| ATW S.A. ....  | 139344 | GECO .....  | 139308 |
| Audatex Luxembourg S.à r.l. ....                               | 139307 | Gladius 1 .....                                       | 139298 |
| Augur Capital Advisors S.A. ....                               | 139309 | Globfin S.A. ....                                     | 139305 |
| BARKENO s.a. ....  | 139344 | HDI Financing Luxembourg S.à r.l. ....                | 139298 |
| b for b S.à.r.l. ....  | 139306 | HTF US Life 2 Ventures S.à r.l. ....                  | 139299 |
| B-Sound S.à r.l. ....  | 139338 | IAC S.A. ....   | 139305 |
| Café Bluetime S. à r.l. ....                                   | 139300 | IBCO Sicav .....                                      | 139343 |
| CA Holding Luxembourg S.A. ....                                | 139300 | Immobilière Monroe S.A. ....                          | 139298 |
| Carmel Capital VI S.à r.l. ....                                | 139303 | Iron Grafton S.à r.l. ....                            | 139299 |
| CD&R Millenium Holdco 1 S.à r.l. ....                          | 139310 | Kerrera Isle S.à r.l. ....                            | 139305 |
| Central Properties S.A. ....                                   | 139300 | La Rioja S.A. ....                                    | 139309 |
| Centurian Investments S.à r.l. ....                            | 139304 | Larry II LM Holdco S.à r.l. ....                      | 139299 |
| Cinema Venture Capital Sàrl .....                              | 139301 | L.V. S.à r.l. ....                                    | 139309 |
| City Mov' .....  | 139302 | Magnolia Investments S.à r.l. ....                    | 139341 |
| Clearness Investment S.à r.l. ....                             | 139299 | Northam CCPF PropCo BTS (10) S.à r.l.<br>.....        | 139308 |
| CleveXel Pharma International .....                            | 139306 | PZW Inwestycje SCSp .....                             | 139342 |
| Cloche d'Or Promotion S.à r.l. ....                            | 139303 | Travaux Modernes S.à.r.l. ....                        | 139309 |
| Colonnade Holdco n°12 S.à r.l. ....                            | 139303 | Versailles III Partners .....                         | 139309 |
| Copper Grafton One S.à r.l. ....                               | 139302 | wäinGwino - LöwWeine S.à r.l. ....                    | 139306 |
| Corso Invest S.A. ....   | 139301 |   |        |
| Crèche bei den Deckelsmouken s.à r.l. ..                       | 139303 |   |        |

**HDI Financing Luxembourg S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-2417 Luxembourg, 10, rue de Reims.  
R.C.S. Luxembourg B 158.962.

Les comptes annuels au 31 mars 2014 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2014130675/9.

(140147887) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 août 2014.

---

**Immobilière Monroe S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2419 Luxembourg, 4-6, rue du Fort Rheinsheim.  
R.C.S. Luxembourg B 162.027.

Le bilan au 31 décembre 2013 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 11 juillet 2014.

Charles RUGGIERI  
*Administrateur Unique*

Référence de publication: 2014130697/12.

(140148006) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 août 2014.

---

**FS Management 1 S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: DKK 6.750.800,00.**

Siège social: L-1536 Luxembourg, 2, rue du Fossé.  
R.C.S. Luxembourg B 168.226.

Constituée par devant Me Francis Kessler, notaire de résidence à Luxembourg, en date du 26 mars 2012, acte publié  
au Mémorial C no 1276 du 23 mai 2012

Les comptes annuels audités au 31 décembre 2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de  
Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

FS Management 1 S.à r.l.  
Marielle Stijger  
*Gérant*

Référence de publication: 2014130643/15.

(140148318) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 août 2014.

---

**Gladius 1, Société à responsabilité limitée de titrisation.**

**Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-1855 Luxembourg, 51, avenue J.F. Kennedy.  
R.C.S. Luxembourg B 185.032.

**EXTRAIT**

Il résulte d'une décision prise par l'associé unique de la Société en date du 15 août 2014 que:

- La démission de Monsieur Philip Godley de ses fonctions de gérant de la Société a été acceptée avec effet au 15 août 2014.

- Monsieur Rolf Caspers, né le 12 mars 1968 à Trier, Allemagne, demeurant professionnellement au 51, Avenue J F Kennedy, L-1855 Luxembourg, a été nommé gérant de la Société avec effet au 15 août 2014, pour une durée indéterminée.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18 août 2014.

Pour extrait sincère et conforme  
Sanne Group (Luxembourg) S.A.

Référence de publication: 2014130650/18.

(140148154) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 août 2014.

---

**Larry II LM Holdco S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-2453 Luxembourg, 2-4, rue Eugène Ruppert.  
R.C.S. Luxembourg B 164.343.

Les comptes annuels de la société Larry II LM Holdco S.à r.l. au 31/12/2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2014130751/10.

(140147907) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 août 2014.

**Clareness Investment S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-2165 Luxembourg, 26-28, Rives de Clausen.  
R.C.S. Luxembourg B 171.065.

Statuts coordonnés, suite à l'assemblée générale extraordinaire reçue par Maître Francis KESSELER, notaire de résidence à Esch/Alzette, en date du 10 février 2014 déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Esch/Alzette, le 10 mars 2014.

Référence de publication: 2014131099/11.

(140149233) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 août 2014.

**Iron Grafton S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-1660 Luxembourg, 22, Grand Rue.  
R.C.S. Luxembourg B 187.830.

Par résolutions prises en date du 4 août 2014, l'associé unique a pris les décisions suivantes:

1. Nomination de Gérard Becquer, avec adresse professionnelle au 5, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg, au mandat de gérant, avec effet au 5 août 2014 et pour une durée indéterminée;

2. Acceptation de la démission de Stéphanie Charles, avec adresse professionnelle au 22, Grand Rue, 3<sup>e</sup> étage, L-1660 Luxembourg de son mandat de gérant, avec effet au 4 août 2014;

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 8 août 2014.

Référence de publication: 2014130695/15.

(140148458) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 août 2014.

**HTF US Life 2 Ventures S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: USD 30.000,00.**

Siège social: L-2522 Luxembourg, 6, rue Guillaume Schneider.  
R.C.S. Luxembourg B 169.488.

**EXTRAIT**

Il résulte des décisions écrites prises par les associés de la Société du 30 juillet 2014 que:

- Les démissions de Monsieur Benoît BAUDUIN, Monsieur Philippe SALPETIER et Monsieur Patrick MOINET, gérants de la Société, ont été acceptées avec effet immédiat;

- La personne suivante a été nommée en tant que gérant unique de la Société, avec effet immédiat et ce pour une durée indéterminée:

\* Monsieur Mark NIU, né le 25 février 1972 à Californie, Etats-Unis d'Amérique, demeurant professionnellement au 20, Pacifica Suite 1000, Irvine, CA92618 Etats-Unis d'Amérique.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18 août 2014.

Référence de publication: 2014130687/18.

(140148496) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 août 2014.

**Central Properties S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2557 Luxembourg, 9, rue Robert Stümper.  
R.C.S. Luxembourg B 78.416.

En date du 20 juin 2014, Monsieur Aloyse Wagner est nommé Président du Conseil d'Administration, son mandat se terminant en l'an 2016.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 19 août 2014.

G.T. Experts Comptables sàrl  
Luxembourg

Référence de publication: 2014131123/13.

(140148675) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 août 2014.

---

**Café Bluetime S. à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-7450 Lintgen, 1, route Principale.  
R.C.S. Luxembourg B 110.064.

*Extrait de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 1<sup>er</sup> juin 2014*

Il en résulte d'un assemblée générale extraordinaire du 1<sup>er</sup> juin 2014 que:

Monsieur José Daniel PEREIRA GONCALVES, gérant, né le 29 mars 1972 à Vilar Seco/Velas (PT), demeurant à L-7360 Helmdange, 7B, rue de Helmdange, a été révoqué en tant que gérant administratif de la société à responsabilité limitée Café Blue Time Sàrl, établie et ayant son siège social à L-7450 Lintgen, 1, rue Principale, inscrite au registre de commerce à Luxembourg sous le numéro B 110064.

La société sera valablement engagée par la seule signature du gérant technique.

Comptabilité STC SARL  
Un mandataire

Référence de publication: 2014131116/16.

(140149014) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 août 2014.

---

**CA Holding Luxembourg S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1471 Luxembourg, 412F, route d'Esch.  
R.C.S. Luxembourg B 137.462.

*Extrait du Procès-Verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire des Actionnaires tenue au siège social en date du 18 Août 2014*

L'Assemblée Générale a décidé de reconduire les mandats des membres du Conseil d'Administration comme suit:

*Administrateur de Catégorie A:*

- Monsieur Axel Hinsch, demeurant à Autopista Panamericana km 49.5 - Bureau Piloar of. 2.2.7 Pilar, Province of Buenos Aires (1629) Argentine;

*Administrateur de Catégorie B:*

- Madame Candice De Boni, ayant son adresse professionnelle au 412F, route d'Esch, L-1030 Luxembourg, en sa de Président du Conseil d'Administration,

jusqu'à la prochaine Assemblée Générale appelée à statuer sur les comptes annuels de la Société au 30 Juin 2014;

L'Assemblée Générale a décidé de nommer en tant qu'administrateur de catégorie B, avec effet au 18 juillet 2014:

- Madame Natalia Venturini, avec adresse professionnelle au 412 F route d'Esch, L-1030 Luxembourg.

jusqu'à la prochaine assemblée générale annuelle appelée à statuer sur les comptes annuels de la société au 30 Juin 2014.

L'Assemblée Générale a décidé de reconduire le mandat de FIN-CONTROLE S.A., ayant son siège social au 12, rue Guillaume Kroll, L-1882 en sa qualité de Commissaire aux Comptes, jusqu'à la prochaine Assemblée Générale appelée à statuer sur les comptes annuels de la Société au 30 Juin 2014.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18 août 2014.

Référence de publication: 2014131115/25.

(140148591) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 août 2014.

---

**DECO-PEINT S.à r.l. Peinture et Décoration, Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-6916 Roodt-sur-Syre, 41, route de Luxembourg.

R.C.S. Luxembourg B 36.253.

Les comptes annuels au 31/12/2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2014131172/9.

(140148971) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 août 2014.

---

**Cinema Venture Capital Sarl, Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-2453 Luxembourg, 6, rue Eugène Ruppert.

R.C.S. Luxembourg B 154.113.

*Extrait des décisions prises par le conseil de gérance en date du 30 avril 2014*

Le siège social de la Société a été transféré de L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, à L-2453 Luxembourg, 6, rue Eugène Ruppert.

Veillez noter que l'adresse professionnelle de Monsieur Mark VRIJHOEF, de Monsieur Emanuele GRIPPO et de Madame Valérie PECHON, gérants de la Société, se situe désormais au L-2453 Luxembourg, 6, rue Eugène Ruppert.

Luxembourg, le 19 août 2014.

Pour extrait et avis sincères et conformes

Pour CINEMA VENTURE CAPITAL SARL

Intertrust (Luxembourg) S.à r.l.

Référence de publication: 2014131128/16.

(140148755) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 août 2014.

---

**Corso Invest S.A., Société Anonyme.**

**Capital social: EUR 46.500,00.**

Siège social: L-2210 Luxembourg, 54, Boulevard Napoléon 1er.

R.C.S. Luxembourg B 140.641.

*Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire des actionnaires tenue de manière extraordinaire le 29 juillet 2014*

I. L'assemblée générale constate que les mandats d'administrateurs de Monsieur Norbert MEISCH, né le 22 août 1950 à Luxembourg, demeurant professionnellement 36, rue Emile Mayrisch à L-4240 Esch-sur-Alzette, de Monsieur Patrick WILWERT, né le 30 juillet 1977 à Luxembourg, demeurant professionnellement 36, rue Emile Mayrisch à L-4240 Esch-sur-Alzette et de Monsieur Romain KETTEL, né le 29 juillet 1958 à Luxembourg, demeurant professionnellement 54, Boulevard Napoléon 1<sup>er</sup> à L-2210 Luxembourg arrivent à échéance. L'assemblée générale décide à l'unanimité de renouveler le mandat des administrateurs susmentionnés pour une durée de 6 ans. Leurs mandats prendront fin à l'issue de l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra en 2020, statuant sur les comptes clos au 31.12.2019.

II. L'assemblée générale constate que le mandat d'administrateur délégué de Monsieur Norbert MEISCH, né le 22 août 1950 à Luxembourg, demeurant professionnellement 36, rue Emile Mayrisch à L-4240 Esch-sur-Alzette arrive à échéance. L'assemblée générale décide à l'unanimité de renouveler le mandat de l'administrateur-délégué susmentionné pour une durée de 6 ans. Son mandat prendra fin à l'issue de l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra en 2020, statuant sur les comptes clos au 31.12.2019.

III. L'assemblée générale des actionnaires constate que le mandat de commissaire aux comptes de la société anonyme COMMISSAIRE AUX COMPTES S.A., établie au 44, rue Pasteur à L-4276 Esch-sur-Alzette et immatriculée au RCS de Luxembourg sous le numéro B131.410, arrive à échéance. L'assemblée générale décide à l'unanimité de renouveler le mandat de commissaire aux comptes de la société susmentionnée pour une durée de 6 ans. Son mandat prendra fin à l'issue de l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra en 2020, statuant sur les comptes clos au 31.12.2019.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature

Un mandataire

Référence de publication: 2014131147/29.

(140148724) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 août 2014.

---

**EIF Soparfi D S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 372.900,00.**

Siège social: L-2540 Luxembourg, 26-28, rue Edward Steichen.

R.C.S. Luxembourg B 107.936.

Il est porté à la connaissance des tiers que les 3.729 parts de la Société sont détenues depuis la constitution de la Société par CBRE EIF Management B.V. pour le bénéfice de CBRE European Industrial Fund C.V.

Luxembourg, le 18 août 2014.

*Pour la société*

*Un mandataire*

Référence de publication: 2014131204/13.

(140148819) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 août 2014.

---

**Copper Grafton One S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-1660 Luxembourg, 22, Grand Rue, 3rd Floor.

R.C.S. Luxembourg B 187.573.

Par résolutions prises en date du 4 août 2014, l'associé unique a pris les décisions suivantes:

1. Nomination de Gérard Becquer, avec adresse professionnelle au 5, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg, au mandat de gérant, avec effet au 5 août 2014 et pour une durée indéterminée;

2. Acceptation de la démission de Stéphanie Charles, avec adresse professionnelle au 22, Grand Rue, 3<sup>e</sup> étage, L-1660 Luxembourg de son mandat de gérant, avec effet au 4 août 2014;

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 11 août 2014.

Référence de publication: 2014131108/15.

(140148809) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 août 2014.

---

**City Mov', Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-4362 Esch-sur-Alzette, 9, avenue des Hauts-Fourneaux.

R.C.S. Luxembourg B 110.386.

Il est porté à la connaissance de tiers le transfert des parts sociales suivantes:

Monsieur Thomas FRIEDERICH, demeurant au 11 rue de Luxembourg, L-5752 Frisange, a transféré 165 parts sociales à Enovos Luxembourg S.A avec siège social au 2, Domaine du Schlassgoard à L-4327 Esch-sur-Alzette en date du 1<sup>er</sup> août 2014.

En conséquence, la société émarginée a dorénavant pour seul et unique associé:

Enovos Luxembourg S.A ..... 250 parts sociales

Il résulte du procès-verbal de l'Assemblée Générale de la société en date du 1<sup>er</sup> août 2014, que le Conseil de gérance se composera à compter de cette date comme suit:

Peter Råke, Gérant de catégorie A et B, né le 10 septembre 1968 à Hannover (D) et ayant son adresse professionnelle au 2, Domaine du Schlassgoard L-4327 Esch-sur-Alzette

Daniel Peters, Gérant de catégorie A et B, né le 19 février 1983 à Luxembourg (L) et ayant son adresse professionnelle au 2, Domaine du Schlassgoard L-4327 Esch-sur-Alzette

Julien Friederich, Gérant de catégorie B, né le 29 novembre 1983 à Nancy (F) et ayant son adresse professionnelle au 9 avenue des Hauts-Fourneaux L-4362 Esch-sur-Alzette.

Tous les mandats courent pour une durée indéterminée.

Esch/Alzette, le 1<sup>er</sup> août 2014.

Enovos International S.A.

Catherine SCHMIDT

*Head of Legal Department*

Référence de publication: 2014131132/26.

(140148573) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 août 2014.

---

**Carmel Capital VI S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1528 Luxembourg, 1-3, boulevard de la Foire.

R.C.S. Luxembourg B 158.035.

Statuts coordonnés, suite à l'assemblée générale extraordinaire reçue par Maître Francis KESSELER, notaire de résidence à Esch/Alzette en date du 10 février 2014. déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Esch/Alzette, le 10 mars 2014.

Référence de publication: 2014131121/11.

(140149228) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 août 2014.

---

**Crèche bei den Deckelsmouken s.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-4570 Nieder Korn, 189, rue Pierre Gansen.

R.C.S. Luxembourg B 165.063.

Les comptes annuels au 31/12/2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Pour CRECHE BEI DEN DECKELSMOUKEN SARL*

Société à responsabilité limitée

FIDUCIAIRE DES P.M.E. SA

Référence de publication: 2014131151/12.

(140148864) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 août 2014.

---

**Cloche d'Or Promotion S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 100.000,00.**

Siège social: L-2370 Howald, 1, rue Peternelchen.

R.C.S. Luxembourg B 187.444.

En vertu d'un contrat de cession de parts sociales daté du 31 juillet 2014, OLOS MANAGEMENT S.A. et PROMOBE FINANCE - SPF ont cédé l'intégralité des parts sociales qu'ils détenaient dans la Société à Grossfeld Developments S.à r.l., une société à responsabilité limitée de droit Luxembourgeois, ayant son siège social au 1, rue Peternelchen, L-2370 Howald, immatriculée au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B173.194.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Pour Cloche d'Or Promotion S.à r.l.*

*Un mandataire*

Référence de publication: 2014131100/15.

(140148596) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 août 2014.

---

**Colonnade Holdco n°12 S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-2453 Luxembourg, 6, rue Eugène Ruppert.

R.C.S. Luxembourg B 143.467.

*Extrait des décisions prises par les associées en date du 8 juillet 2014*

Le siège de la société a été transféré de L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte à L-2453 Luxembourg, 6, rue Eugène Ruppert

Veillez prendre note que Mr Georges SCHEUER, gérant, Mr Arnaud DELVIGNE, gérant, et Mme Ruth VON WYL, gérante, résident désormais professionnellement à L-2453 Luxembourg, 6, rue Eugène Ruppert.

Luxembourg.

Pour extrait et avis sincères et conformes

*Pour Colonnade Holdco N°12 S.à r.l.*

Intertrust (Luxembourg) S.à r.l.

Référence de publication: 2014131101/16.

(140148903) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 août 2014.

---

**Del Arte S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-5326 Contern, 8, rue de l'Etang.  
R.C.S. Luxembourg B 167.128.

Les comptes annuels au 31 décembre 2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2014131173/9.

(140149191) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 août 2014.

---

**Centurian Investments S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-2453 Luxembourg, 6, rue Eugène Ruppert.  
R.C.S. Luxembourg B 111.965.

Les comptes annuels au 31 décembre 2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Pour CENTURIAN INVESTMENTS S.à r.l.*

Intertrust (Luxembourg) S.à r.l.

Référence de publication: 2014131125/11.

(140149241) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 août 2014.

---

**Arenamex Invest 1 S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-1724 Luxembourg, 9A, boulevard du Prince Henri.  
R.C.S. Luxembourg B 157.073.

La Société a été constituée suivant acte reçu par Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg, en date du 29 novembre 2010, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations n° 36 du 7 janvier 2011.

Les comptes annuels de la Société au 31 décembre 2103 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Pour Arenamex Invest 1 S.à r.l.*

Signature

Référence de publication: 2014131682/14.

(140149758) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 août 2014.

---

**Endurance Hospitality Asset S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-2661 Luxembourg, 40, rue de la Vallée.  
R.C.S. Luxembourg B 124.540.

*Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale des actionnaires tenue en date du 18 août 2014*

L'Assemblée Générale a décidé la révocation des personnes suivantes en tant que gérants:

- M. Nicolas Tommasini
- M. Ales Vobruba
- Ott&Co S.A.

L'Assemblée Générale a pris acte de la nomination des personnes suivantes avec effet immédiat et pour une durée indéterminée en tant que gérants:

- Tomas Salajka, avec adresse privée au 7 Charlese de Gaulla, CZ- 160 00 Prague 6
- Jiri Dederá, avec adresse professionnelle au 1601/47 Vaclaveske Namesti, CZ- 110 00 Prague 1

L'Assemblée a également pris acte du changement de siège social de la société du 42, rue de la Vallée, au 40, rue de la Vallée.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Mandataire*

Référence de publication: 2014131206/20.

(140148747) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 août 2014.

---

**Kerrera Isle S.à r.l., Société à responsabilité limitée.****Capital social: EUR 1.247.700,00.**

Siège social: L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.  
R.C.S. Luxembourg B 97.274.

Les comptes annuels au 31 décembre 2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.  
Luxembourg, le 8 août 2014.

Référence de publication: 2014130730/10.

(140147912) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 août 2014.

---

**IAC S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-9155 Grosbous, 20, rue d'Arlon.  
R.C.S. Luxembourg B 98.653.

Les comptes annuels au 31/12/2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Pour IAC S.A.*

Société anonyme

FIDUCIAIRE DES P.M.E. SA

Référence de publication: 2014130696/12.

(140148307) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 août 2014.

---

**gategroup Finance (Luxembourg) S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1882 Luxembourg, 12, rue Guillaume Kroll.  
R.C.S. Luxembourg B 161.009.

La Société a été constituée suivant acte reçu par Maître Henri Hellinckx, notaire de résidence à Luxembourg, en date du 11 mai 2011, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations n° 1821 du 9 août 2011.

Les comptes annuels de la société au 31 décembre 2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

GATEGROUP FINANCE (Luxembourg) S.A.

Signature

Référence de publication: 2014132219/14.

(140150720) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 août 2014.

---

**Globfin S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2163 Luxembourg, 40, avenue Monterey.  
R.C.S. Luxembourg B 97.448.

*Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée générale extraordinaire du 30 juillet 2014*

- L'Assemblée renouvelle les mandats d'administrateurs de Monsieur Gilles Jacquet, employé privé, avec adresse professionnelle au 40, Avenue Monterey, L-2163 Luxembourg, de Lux Business Management S.à r.l., ayant son siège social au 40, Avenue Monterey, L-2163 Luxembourg et de Pan European Ventures, ayant son siège social au 40, Avenue Monterey à L-2163 Luxembourg, ainsi que le mandat de commissaire aux comptes de Co-Ventures S.A., ayant son siège social au 50, route d'Esch à L-1470 Luxembourg. Ces mandats se termineront lors de l'assemblée qui statuera sur les comptes de l'exercice 2014.

Luxembourg, le 14 août 2014.

Pour extrait conforme

*Pour la société*

*Un mandataire*

Référence de publication: 2014130665/18.

(140147827) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 août 2014.

---

**wäinGwino - LöwWeine S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-6776 Grevenmacher, 6-8, Op der Ahlkerrech.  
R.C.S. Luxembourg B 160.554.

Der Jahresabschluss vom 31.12.2012 wurde beim Handels- und Gesellschaftsregister von Luxemburg hinterlegt.  
Zwecks Veröffentlichung im Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2014132220/9.

(140150040) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 août 2014.

**b for b S.à.r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-5365 Munsbach, 14, rue Gabriel Lippmann.  
R.C.S. Luxembourg B 105.771.

Les comptes annuels au 31 décembre 2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg.

Référence de publication: 2014132218/10.

(140150113) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 août 2014.

**ADLG Commanditée, Société Anonyme,  
(anc. CleveXel Pharma International).**

Siège social: L-2449 Luxembourg, 25A, boulevard Royal.  
R.C.S. Luxembourg B 173.255.

N° du Registre de Commerce: B173255, constituée le 29/11/2012 et publié dans le mémorial C Numéro 120 du 17 janvier 2013. Référence de publication: 2012159378/255. (120210704) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 décembre 2012.

Le premier exercice social a débuté le 29 novembre 2012 et clôturé au 31 décembre 2013 au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2014132256/13.

(140150583) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 août 2014.

**Advance S.A., Société Anonyme - Société de Gestion de Patrimoine Familial.**

Siège social: L-2763 Luxembourg, 31, rue Sainte Zithe.  
R.C.S. Luxembourg B 55.546.

*Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire des Actionnaires pour l'exercice 2013 tenue à 15.00 heures le 5 juin 2014*

*Extrait des résolutions*

4- L'assemblée générale confirme et renouvelle les mandats des administrateurs, de l'administrateur-délégué et du commissaire aux comptes, à savoir:

*- Administrateurs:*

\* Mme Bourkel Anique, 31, rue Sainte Zithe, L-2763 Luxembourg;

\* M. Bourkel Michel, 31, rue Sainte Zithe, L-2763 Luxembourg;

\* M. Mellarini Alessandro, Via Dogano n° 1, I-38100 Trento;

*- Administrateur-délégué:*

\* M. Bourkel Michel, 31, rue Sainte Zithe, L-2763 Luxembourg;

*- Commissaire aux comptes:*

\* Wilbur Associates Ltd, IBC 185200, Union Court Building, Elizabeth Avenue & Shirley Street n° S-E2, Nassau, N-8188 Bahamas;

qui tous acceptent, pour l'exercice social 2014 et jusqu'à la prochaine assemblée qui se tiendra en 2015.

Référence de publication: 2014132257/22.

(140150430) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 août 2014.

**Audatex Luxembourg S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-2557 Luxembourg, 7A, rue Robert Stümper.  
R.C.S. Luxembourg B 168.444.

En date du 31 juillet 2014 et avec effet au 1<sup>er</sup> août 2014, Michael Anatolitis, avec adresse professionnelle au 5, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg, a démissionné de son mandat de gérant de catégorie B, de la société Audatex Luxembourg S.à r.l., avec siège social au 7A, rue Robert Stümper, L-2557 Luxembourg, immatriculée au Registre de Commerce et des Sociétés sous le numéro B168444.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 20 août 2014.

Alter Domus Luxembourg S.à r.l.

*Mandaté par le démissionnaire*

Référence de publication: 2014132238/15.

(140150389) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 août 2014.

**ALDO BEI et FILS Sàrl, Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-3844 Schifflange, Zone Industrielle Lëtzebuerger Heck.  
R.C.S. Luxembourg B 87.561.

**EXTRAIT**

Il découle du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 28 juillet 2014 les décisions suivantes:

- d'accepter, à compter du 28 juillet 2014, la cession de 20 parts sociales détenues par Monsieur BEI Aldo, domicilié à L-3844 SCHIFFLANGE, Z.I. Letzebuerger Heck à Monsieur BEI Angelo, demeurant 43, Grand-rue à L-3313 BERGEM, pour le prix convenu entre parties.

- d'accepter, à compter du 28 juillet 2014, la cession de 20 parts sociales détenues par Monsieur BEI Aldo, précité, à Monsieur BEI Daniel, demeurant 39, rue Pierre Clément à L-4916 BASCHARAGE, pour le prix convenu entre parties.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Esch/Alzette, le 21 août 2014.

MORBIN Nathalie.

Référence de publication: 2014132262/16.

(140150523) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 août 2014.

**Ecole Russe des Arts "Muse", Association sans but lucratif.**

Siège social: L-1840 Luxembourg, 10, boulevard Joseph II.  
R.C.S. Luxembourg F 9.007.

**CLÔTURE DE LIQUIDATION**

*Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 02.09.2013 tenue à 10, boulevard Joseph II L-1840 Luxembourg*

Tous les fondateurs sont présents, l'assemblée est régulièrement constituée.

**Résolution**

L'assemblée générale décide que le solde positif de 37,265.44 € sera remis à titre de don à l'association similaire ECOLE RUSSE "KALINKA":

No Reg. de Commerce: F0008973

Forme juridique: Association sans but lucratif

Date de constitution: 18.1.2012

Adresse postale: 19, rue Guillaume Schneider

L-2522 Luxembourg

Les documents comptables d'ECOLE RUSSE DES ARTS «MUSE» doivent être conservés à titre de preuve au siège social du fondateur East-West United Bank S.A.: L-1840 Luxembourg, 10, boulevard Joseph II.

**Résolution**

L'assemblée générale prononce la clôture définitive de la liquidation de l'association sans but lucratif ECOLE RUSSE DES ARTS «MUSE», dont la personne morale cesse d'exister à compter du 06 septembre 2013.

Référence de publication: 2014132207/23.

(140149903) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 août 2014.

**GECO, Société Anonyme.**

Siège social: L-2311 Luxembourg, 8, avenue Pasteur.  
R.C.S. Luxembourg B 111.384.

Les comptes annuels au 31 décembre 2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2014130659/9.

(140148099) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 août 2014.

---

**Northam CCPF PropCo BTS (10) S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: CAD 25.000,00.**

Siège social: L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.  
R.C.S. Luxembourg B 169.478.

Les comptes annuels pour la période du 08 juin 2012 (date de constitution) au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 11 août 2014.

Référence de publication: 2014130812/11.

(140147908) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 août 2014.

---

**Alma Consultancy S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1140 Luxembourg, 45-47, route d'Arlon.  
R.C.S. Luxembourg B 95.407.

*Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire des actionnaires tenue à Luxembourg en date du 13 juin 2014*

Il résulte du procès-verbal que:

- L'assemblée Générale décide de nommer Monsieur Antonio SAINZ demeurant professionnellement au 7 rue Fénelon 33000 Bordeaux, administrateur délégué à la gestion journalière;

- La durée de ce mandat sera jusqu'à l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra en 2019.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

ALMA CONSULTANCY S.A.

Référence de publication: 2014132264/14.

(140150377) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 août 2014.

---

**Amara Investments S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2453 Luxembourg, 6, rue Eugène Ruppert.  
R.C.S. Luxembourg B 108.170.

*Extrait des décisions prises par le conseil d'administration en date du 13 août 2014*

Le siège social a été transféré de L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, à L-2453 Luxembourg, 6, rue Eugène Ruppert.

Veillez noter que:

i. l'adresse professionnelle de Mme Valérie PECHON et Mme Monique JUNCKER, administrateurs, et de M. Hans DE GRAAF, administrateur et président du conseil d'administration, se situe désormais au L-2453 Luxembourg, 6, rue Eugène Ruppert.

ii. l'adresse de la société à responsabilité limitée COMCOLUX S.à r.l., commissaire, se situe désormais au L-2453 Luxembourg, 19, rue Eugène Ruppert.

Luxembourg, le 21 août 2014.

Pour extrait et avis sincères et conformes

Pour AMARA INVESTMENTS S.A.

Intertrust (Luxembourg) S.à r.l.

Référence de publication: 2014132268/20.

(140150301) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 août 2014.

---

**Travaux Modernes S.à.r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1309 Luxembourg, 8, rue Charles IV.  
R.C.S. Luxembourg B 55.556.

Les comptes annuels au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 14 août 2014.  
Pour TRAVAUX MODERNES SàRL  
Mr CASTEL Patrick

Référence de publication: 2014130954/12.

(140147837) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 août 2014.

---

**Versailles III Partners, Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-2163 Luxembourg, 40, avenue Monterey.  
R.C.S. Luxembourg B 148.474.

Le bilan de la société au 31 décembre 2013 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg.  
Pour la société  
Un mandataire

Référence de publication: 2014130963/12.

(140148086) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 août 2014.

---

**Augur Capital Advisors S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1417 Luxembourg, 6, rue Dicks.  
R.C.S. Luxembourg B 125.591.

Die Bilanz zum 31. Dezember 2013 und die Gewinn- und Verlustrechnung für das am 31. Dezember 2013 abgelaufene  
Geschäftsjahr wurden beim Handels- und Gesellschaftsregister von Luxemburg hinterlegt.

Zwecks Veröffentlichung im Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

AUGUR Capital Advisors S.A.  
Lothar Rafalski / Diane Wolf

Référence de publication: 2014131041/12.

(140148702) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 août 2014.

---

**L.V. S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-3254 Bettembourg, 166, route de Luxembourg.  
R.C.S. Luxembourg B 151.483.

Les comptes annuels au 31 décembre 2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2014131361/9.

(140148599) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 août 2014.

---

**La Rioja S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1651 Luxembourg, 95, avenue Guillaume.  
R.C.S. Luxembourg B 19.129.

Les comptes annuels au 31 décembre 2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2014131369/9.

(140148783) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 août 2014.

---

**Agrotechnic S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-9175 Niederfeulen, Z.A. Schlammestee.  
R.C.S. Luxembourg B 132.370.

L'an deux mille et quatorze, le 19 août.

Il résulte d'un partage d'ascendants du 13 mai 2014 que Monsieur Edouard Wagner, retraité, né le 07 février 1943 à Niederfeulen, et Madame Germaine Dondlinger, retraitée, née le 21 juin 1943 à Kahler, demeurant ensemble à L-9355 Bettendorf, 32, rue de l'Eglise ont cédé leur 100 (cent) parts sociales, lesquelles représentent la totalité du capital social de la société AGROTECHNIC S.à r.l., qu'ils détiennent dans la prédite société, à Monsieur Gilles Wagner, employé privé, né le 25 avril 1972 à Luxembourg, demeurant à L-7625 Larochette, 34, rue Scheerbach et Monsieur Claude Wagner, employé privé, né le 05 février 1968 à Luxembourg, demeurant à L-9175 Niederfeulen, 7, Millewee.

La répartition des parts sociale se fait comme suit:

- Monsieur Gilles Wagner, prénommé, a reçu trente-cinq (35) parts sociales de la prédite société;
- Et Monsieur Claude Wagner, prénommé, a reçu soixante-cinq (65) parts sociales de la prédite société.

Diekirch, le 19 août 2014.

*Pour AGROTECHNIC S.à r.l.*

Référence de publication: 2014131049/19.

(140148790) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 août 2014.

**Adimco S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2449 Luxembourg, 25C, boulevard Royal.  
R.C.S. Luxembourg B 53.830.

Les comptes annuels au 31 décembre 2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 1<sup>er</sup> juillet 2014.

Pour extrait conforme

*Un mandataire*

Référence de publication: 2014131046/12.

(140148888) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 août 2014.

**CD&R Millenium Holdco 1 S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 2.012.499,95.**

Siège social: L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.  
R.C.S. Luxembourg B 186.796.

In the year two thousand fourteen, on the thirtieth day of July,

Before Us, Me Joseph ELVINGER, notary public, residing in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, undersigned,

THERE APPEARED

CD&R Millennium (Cayman) Partners L.P. (previously named "CDR Frontier (Cayman) Partners L.P."), a Cayman Islands exempted limited partnership, having its registered office at Maples Corporate Services Limited, PO Box 309, Uglund House, Grand Cayman, KY1-1104, Cayman Islands,

here represented by Sylvie Louis, Lawyer, professionally residing in Luxembourg by virtue of a proxy given under private seal dated 29 July 2014, which, signed ne varietur by the appearing party and the undersigned notary, will remain attached to the present deed to be filed at the same time with the registration authorities.

Such appearing party is the sole shareholder (the "Sole Shareholder") of CD&R Millennium Holdco 1 S.à r.l., a private limited liability company (société à responsabilité limitée) incorporated under the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, having its registered office at 5, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg, registered with the Luxembourg Register of Commerce and Companies under number B 186.796 (the "Company"), incorporated pursuant to a deed of the undersigned notary dated 28 April 2014, not yet published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, whose articles of association (the "Articles") have not been amended since its incorporation.

The Sole Shareholder, representing the whole corporate capital of the Company and represented as indicated above, requires the notary to act the following resolutions taken in accordance with the provisions of article 200-2 of the Luxembourg law on commercial companies of 10 August 1915, as amended, pursuant to which a sole shareholder of a société à responsabilité limitée shall exercise the powers of the general meeting of shareholders of the Company and the decisions of the sole shareholder are recorded in minutes or drawn up in writing:

*First resolution*

The Sole Shareholder resolves to change the nominal value of the existing shares of the Company from EUR 1.- to EUR 0.01 per share, so that the Sole shareholder now holds 1,250,000 ordinary shares in the Company.

*Second resolution*

The Sole Shareholder resolves to create 10 new classes of shares having the rights set out below and each share having a nominal value of EUR 0.01, hereinafter referred to as:

- class A1 ordinary shares (the "Class A1 Ordinary Shares");
- class A2 ordinary shares (the "Class A2 Ordinary Shares");
- class A3 ordinary shares (the "Class A3 Ordinary Shares");
- class A4 ordinary shares (the "Class A4 Ordinary Shares");
- class A5 ordinary shares (the "Class A5 Ordinary Shares");
- class P1 preference shares (the "Class P1 Preference Shares");
- class P2 preference shares (the "Class P2 Preference Shares");
- class P3 preference shares (the "Class P3 Preference Shares");
- class P4 preference shares (the "Class P4 Preference Shares"); and
- class P5 preference shares (the "Class P5 Preference Shares").

*Third resolution*

The Sole Shareholder resolves that pursuant to the first and second resolutions, the existing 1,250,000 ordinary shares in the Company shall be referred to as the "Initial Ordinary Shares".

*Fourth resolution*

The Sole Shareholder resolves to increase the share capital of the Company by an amount of EUR 1,999,999.95, in order to raise it from its current amount of EUR 12,500.- to EUR 2,012,499.95, through the creation and issuance of 20,000,000 Class A1 Ordinary Shares, 20,000,000 Class A2 Ordinary Shares, 20,000,000 Class A3 Ordinary Shares, 20,000,000 Class A4 Ordinary Shares, 20,000,000 Class A5 Ordinary Shares, 19,999,999 Class P1 Preference Shares, 19,999,999 Class P2 Preference Shares, 19,999,999 Class P3 Preference Shares, 19,999,999 Class P4 Preference Shares and 19,999,999 Class P5 Preference Shares, with a nominal value of EUR 0.01 each (together, the "New Shares"), having the rights set out below.

*Subscription and payment*

The Sole Shareholder as represented declares to subscribe for the ownership of 16,800,000 Class A1 Ordinary Shares, 16,800,000 Class A2 Ordinary Shares, 16,800,000 Class A3 Ordinary Shares, 16,800,000 Class A4 Ordinary Shares, 16,800,000 Class A5 Ordinary Shares, 19,166,564 Class P1 Preference Shares, 19,166,564 Class P2 Preference Shares, 19,166,564 Class P3 Preference Shares, 19,166,564 Class P4 Preference Shares and 19,166,564 Class P5 Preference Shares and to fully pay up such shares.

Millennium Beteiligungs GmbH & Co. KG, a limited partnership (Kommanditgesellschaft) incorporated in Germany, registered with the commercial register of the local court in Frankfurt, with registered office at Mainzer Landstraße 46, 60325 Frankfurt am Main, Germany, represented by its general partner Kallisto Neunundneunzigste Vermögensverwaltungs-GmbH, a limited liability company (Gesellschaft mit beschränkter Haftung) incorporated in Germany, registered in the commercial register of the local court in Frankfurt am Main under HRB 98570 (in future trading under the name Millennium Management Vermögensverwaltungs-GmbH), itself represented by Sylvie Louis prenamed by virtue of a proxy given under private seal, declares to subscribe for the ownership of 3,200,000 Class A1 Ordinary Shares, 3,200,000 Class A2 Ordinary Shares, 3,200,000 Class A3 Ordinary Shares, 3,200,000 Class A4 Ordinary Shares, 3,200,000 Class A5 Ordinary Shares, 833,435 Class P1 Preference Shares, 833,435 Class P2 Preference Shares, 833,435 Class P3 Preference Shares, 833,435 Class P4 Preference Shares and 833,435 Class P5 Preference Shares and to fully pay up such shares.

The total amount of USD 2,681, 399.93 being the equivalent of EUR 1,999,999.95 is now at the disposal of the Company, proof of which has been duly given to the undersigned notary.

Consequently, hereafter the Sole Shareholder and Millennium Beteiligungs GmbH & Co. KG will be jointly referred to as the "Shareholders" of the Company.

*Fifth resolution*

The Shareholders resolve to designate the Class A Managers and the Class B Managers as follows, it being understood that the Class A Managers will be resident in Luxembourg:

- Mr. Philippe LECLERCQ, residing professionally at 5, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, as a Class A Manager,
- Mr. Xavier PONCELET, residing professionally at 5, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, as a Class A Manager,

- Mr. Laurent RICCI, residing professionally at 5, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, as a Class A Manager,
- Mrs Laurence GOBELET, residing professionally at 5, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, as a Class A Manager,
- Mr. Christian STORCH, residing professionally at 33, King Street, bâtiment Cleveland House, SW1Y 6RJ London, United Kingdom, as a Class B Manager, and
- Mrs. Theresa A. GORE, residing professionally at 375, Park Avenue, USA - 10152 New York, as a Class B Manager.

*Sixth resolution*

The Shareholders resolve to amend the powers of representation of the Company.

*Seventh resolution*

As a consequence of and in order to reflect the above mentioned resolutions, the Shareholders resolve to fully restate the Articles in the form as follows:

**1. Corporate form and name.** This document constitutes the articles of incorporation (the "Articles") of CD&R Millennium Holdco 1 S.à r.l. (the "Company"), a private limited liability company (société à responsabilité limitée) incorporated under the laws of the Grand Duchy of Luxembourg including the law of 10 August 1915 on commercial companies as amended from time to time (the "1915 Law").

**2. Registered office.**

2.1 The registered office of the Company (the "Registered Office") is established in the city of Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg.

2.2 The Registered Office may be transferred:

2.2.1 to any other place within the same municipality in the Grand Duchy of Luxembourg by the Board of Managers (as defined in Article 10.1); or

2.2.2 to any other place in the Grand Duchy of Luxembourg (whether or not in the same municipality) by a resolution of the shareholders of the Company (a "Shareholders' Resolution") passed in accordance with these Articles - including Article 15.4 - and the laws of the Grand Duchy of Luxembourg including the 1915 Law as they are in force from time to time ("Luxembourg Law").

2.3 Should a situation arise or be deemed imminent, whether military, political, economic, social or otherwise, which would prevent normal activity at the Registered Office, the Registered Office may be temporarily transferred abroad until such time as the situation becomes normalised; such temporary measures will not have any effect on the Company's nationality and the Company will, notwithstanding this temporary transfer of the Registered Office, remain a Luxembourg company. The decision as to the transfer abroad of the Registered Office will be made by the Board of Managers.

2.4 The Company may have branches, subsidiaries or other offices, both in the Grand Duchy of Luxembourg and abroad.

**3. Objects.** The objects of the Company are:

3.1 to act as an investment holding company and to co-ordinate the business of any corporate bodies in which the Company is for the time being directly or indirectly interested, and to acquire (whether by original subscription, tender, purchase, exchange or otherwise) the whole of or any part of the stock, shares, debentures, debenture stocks, bonds and other securities issued or guaranteed by any person and any other asset of any kind and to hold the same as investments, and to sell, exchange and dispose of the same;

3.2 to carry on any trade or business whatsoever and to acquire, undertake and carry on the whole or any part of the business, property and/or liabilities of any person carrying on any business;

3.3 to invest and deal with the Company's money and funds in any way the Board of Managers thinks fit and to lend money and give credit in each case to any person with or without security;

3.4 to borrow, raise and secure the payment of money in any way the Board of Managers thinks fit, including by the issue (to the extent permitted by Luxembourg Law) of debentures and other securities or instruments, perpetual or otherwise, convertible or not, whether or not charged on all or any of the Company's property (present and future) or its uncalled capital, and to purchase, redeem, convert and pay off those securities;

3.5 to acquire an interest in, amalgamate, merge, consolidate with and enter into partnership or any arrangement for the sharing of profits, union of interests, co-operation, joint venture, reciprocal concession or otherwise with any person, including any employees of the Company;

3.6 to enter into any guarantee or contract of indemnity or suretyship, and to provide security for the performance of the obligations of and/or the payment of any money by any person (including any body corporate in which the Company has a direct or indirect interest or any person (a "Holding Entity") which is for the time being a member of or otherwise has a direct or indirect interest in the Company or any body corporate in which a Holding Entity has a direct or indirect interest and any person who is associated with the Company in any business or venture), with or without the Company receiving any consideration or advantage (whether direct or indirect), and whether by personal covenant or mortgage,

charge or lien over all or part of the Company's undertaking, property or assets (present and future) or by other means; for the purposes of this Article 3.6 "guarantee" includes any obligation, however described, to pay, satisfy, provide funds for the payment or satisfaction of, indemnify and keep indemnified against the consequences of default in the payment of, or otherwise be responsible for, any indebtedness or financial obligations of any other person;

3.7 to purchase, take on lease, exchange, hire and otherwise acquire any real or personal property and any right or privilege over or in respect of it;

3.8 to sell, lease, exchange, let, hire and dispose of any real or personal property and/or the whole or any part of the undertaking of the Company, for such consideration as the Board of Managers thinks fit, including for shares, debentures or other securities, whether fully or partly paid up, of any person, whether or not having objects (altogether or in part) similar to those of the Company; to hold any shares, debentures and other securities so acquired; to improve, manage, develop, sell, exchange, lease, mortgage, dispose of, grant options over, turn to account and otherwise deal with all or any part of the property and rights of the Company;

3.9 to do all or any of the things provided in any paragraph of this Article 3 (a) in any part of the world; (b) as principal, agent, contractor, trustee or otherwise; (c) by or through trustees, agents, sub-contractors or otherwise; and (d) alone or with another person or persons;

3.10 to do all things (including entering into, performing and delivering contracts, deeds, agreements and arrangements with or in favour of any person) that are in the opinion of the Board of Managers incidental or conducive to the attainment of all or any of the Company's objects, or the exercise of all or any of its powers;

PROVIDED ALWAYS that the Company will not enter into any transaction which would constitute a regulated activity of the financial sector or require a business license under Luxembourg Law without due authorisation under Luxembourg Law.

**4. Duration.** The Company is established for an unlimited duration.

#### **5. Share capital.**

5.1 The share capital of the Company is two million twelve thousand four hundred and ninety nine euros and ninety five cents (EUR 2,012,499.95) divided into:

- one million two hundred fifty thousand (1,250,000) initial ordinary shares (the "Initial Ordinary Shares");
  - twenty million (20,000,000) class A1 ordinary shares (the "Class A1 Ordinary Shares");
  - twenty million (20,000,000) class A2 ordinary shares (the "Class A2 Ordinary Shares");
  - twenty million (20,000,000) class A3 ordinary shares (the "Class A3 Ordinary Shares");
  - twenty million (20,000,000) class A4 ordinary shares (the "Class A4 Ordinary Shares");
  - twenty million (20,000,000) class A5 ordinary shares (the "Class A5 Ordinary Shares");
  - nineteen million nine hundred ninety nine thousand nine hundred ninety nine (19,999,999) class P1 preference shares (the "Class P1 Preference Shares");
  - nineteen million nine hundred ninety nine thousand nine hundred ninety nine (19,999,999) class P2 preference shares (the "Class P2 Preference Shares");
  - nineteen million nine hundred ninety nine thousand nine hundred ninety nine (19,999,999) class P3 preference shares (the "Class P3 Preference Shares");
  - nineteen million nine hundred ninety nine thousand nine hundred ninety nine (19,999,999) class P4 preference shares (the "Class P4 Preference Shares"); and
  - nineteen million nine hundred ninety nine thousand nine hundred ninety nine (19,999,999) class P5 preference shares (the "Class P5 Preference Shares");
- each having a nominal value of one eurocent (EUR 0.01).

The ordinary shares of class A1 to A5 are hereinafter referred to as the "Ordinary Shares" and the preference shares of class P1 to P5 are hereinafter referred to as the "Preference Shares".

In these Articles, "Share" or "Shares" means any or all of the above classes of shares and "Shareholder" or "Shareholders" means any or all of the holders at the relevant time of the Shares.

5.2 The Company may establish a share premium account (the "Share Premium Account") into which any premium paid on any Share is to be transferred. Decisions as to the use of the Share Premium Account are to be taken by the Manager(s) subject to the 1915 Law and these Articles.

Any amount of share premium paid in addition to the nominal value of any Ordinary Shares shall be allocated to an available premium reserve which shall be at the free disposal of the Company and such premium may be distributed or repaid in any manner to the Shareholders by decision of the Manager(s), to the extent that the Company has distributable sums within the meaning of the 1915 Law and in accordance with the applicable provisions of the 1915 Law. Any amount of share premium paid in addition to the nominal value of any Preference Shares shall be reserved and attached to the holders of such Preference Shares and shall be distributed or repaid as set out in more detail in Article 18.2 a), to the extent that the Company has distributable sums within the meaning of the 1915 Law and in accordance with the applicable provisions of the 1915 Law.

5.3 The Company may, without limitation, accept equity or other contributions without issuing Shares or other securities in consideration for the contribution and may credit the contributions to one or more accounts. Decisions as to the use of any such accounts are to be taken by the Manager(s) subject to the 1915 Law and these Articles. For the avoidance of doubt, any such decision may, but need not, allocate any amount contributed to the contributor.

5.4 All Shares have equal rights subject as otherwise provided in these Articles. Each Share is entitled to one vote at ordinary and extraordinary meetings of the Shareholders.

5.5 The share capital of the Company may be reduced through the cancellation of one or more entire classes of Ordinary Shares and/or Preference Shares through the repurchase and cancellation of all the Shares in issue in such class(es).

5.6 A reduction of share capital of the Company through the repurchase of a class of Ordinary Shares and/or Preference Shares may only be made in the following order

- a) First, Class P1 Preference Shares;
- b) Second, Class P2 Preference Shares;
- c) Third, Class P3 Preference Shares;
- d) Fourth, Class P4 Preference Shares;
- e) Fifth, Class P5 Preference Shares;

For the avoidance of doubt the Ordinary Shares may only be repurchased once the Class P5 Preference Shares have been repurchased. The repurchase of a class of Ordinary Shares may only be made within the following respective periods (the "Class Periods"):

f) The period for the Class A1 Ordinary Shares is the period starting on 30 July 2014 and ending no later than on 31 December 2015 (the "Class A1 Period");

g) The period for the Class A2 Ordinary Shares is the period starting on the day after the Class A1 Period and ending on no later than 31 December 2016 (the "Class A2 Period");

h) The period for the Class A3 Ordinary Shares is the period starting on the day after the Class A2 Period and ending no later than on 31 December 2017 (the "Class A3 Period");

i) The period for the Class A4 Ordinary Shares is the period starting on the day after the Class A3 Period and ending no later than on 31 December 2018 (the "Class A4 Period"); and

j) The period for the Class A5 Ordinary Shares is the period starting on the day after the Class A4 Period and ending on no later than 31 December 2019 (the "Class A5 Period").

5.7 In the event a class of Ordinary Shares has not been repurchased and cancelled within the relevant Class Period, the repurchase and cancellation of such class of Ordinary Shares can be made during a new period (the "New Period") which shall start on the date after the last Class Period applicable to the Ordinary Shares, respectively (or as the case may be, the date after the end of the immediately preceding New Period of another class) and end no later than one year after the start date of such New Period. The first New Period shall start on the day after the Class A5 Period and the class of Ordinary Shares not repurchased and not cancelled in their respective Class Period shall come in the order from class A1 to class A5 respectively (to the extent not previously repurchased and cancelled) subject to the limitations prescribed under Article 18.2 c).

For the avoidance of doubt, in the event that a repurchase and cancellation of a class of Ordinary Shares shall take place prior to the last day of its respective Class Period (or as the case may be, New Period), the following Class Period (or as the case may be, New Period) shall start on the day after the repurchase and cancellation of such class of Ordinary Shares and shall continue to end on the last day of its respective Class Period (or as the case may be, New Period).

5.8 In the event of a reduction of share capital through the repurchase and cancellation of a class of Ordinary Shares, such class of Ordinary Shares gives right to the holders thereof pro rata to their holding in such class to the Available Amount 2 (with the limitation however to the Total Cancellation Amount) and the holders of the repurchased and cancelled class of Ordinary Shares shall be entitled to an amount equal to the Cancellation Value Per Share for repurchased and cancelled Ordinary Share plus any pro rata to their holding in the Class P5 Preference Shares in any Catch Up Amount not yet paid.

In the event of a reduction of share capital through the repurchase and cancellation of a class of Preference Shares, such class of Preference Shares gives right to the holders thereof pro rata to their holding in such class to the Available Amount 1 (with the limitation however to the Total Cancellation Amount) and the holders of the repurchased and cancelled class of Preference Shares shall be entitled to an amount equal to the Cancellation Value Per Share for repurchased and cancelled Preference Share.

5.9 The Cancellation Value Per Share shall be calculated by dividing the Total Cancellation Amount by the number of shares in issue in the class of shares to be repurchased and cancelled.

The Total Cancellation Amount shall be an amount determined by the Board of Managers on the basis of the relevant Interim Accounts and, in relation to the Preference Shares, taking into account also the provisions of Article 18.2 below. The Total Cancellation Amount for each relevant class of shares shall be the Available Amount of the relevant class at the time of the repurchase and cancellation of the relevant class of shares provided however that the Total Cancellation

Amount shall never be higher than the Available Amount. Upon the repurchase and cancellation of the shares of the relevant class of shares, the Cancellation Value Per Share will become due and payable by the Company.

5.10 For the purposes of these Articles, the following words shall have the following definitions:

"Available Amount 1" means to the extent permitted by 1915 Law, the sum of (i) the amount of share capital reduction and legal reserve reduction relating to the class of Preference Shares to be cancelled, (ii) any freely distributable reserves (including for the avoidance of doubt the share premium reserve paid in relation to the class to be repurchased), (iii) Preferred Dividends (including any Special Preferred Dividend Reserves and Catch Up Amount) relating to the class of Preference Shares repurchased, and (iv) if applicable, the Catch-Up Amount which had not been paid to the holders of the classes of the Preference Shares previously redeemed.

"Available Amount 2" means the total amount of net profits attributable to that class of shares (including carried forward profits of shares) increased by (i) any freely distributable reserves (including for the avoidance of doubt the share premium reserve in relation to the Ordinary Shares), (ii) as the case may be, by the amount of the share capital reduction and legal reserve reduction relating to the class of shares to be cancelled to the extent this corresponds to the available amounts in accordance with the law but reduced by (i) any losses (included carried forward losses) expressed as a positive and (ii) any sums to be placed into reserve(s) pursuant to the requirements of the law or of these articles of association or in the reasonable opinion of the Board of Managers set aside to cover running costs of the Company, each time as set out in the relevant Interim Accounts (without for the avoidance of doubt, any double counting), (iii) any dividends to which is entitled the holder(s) of the Initial Ordinary Shares and Ordinary shares still outstanding pursuant to the Articles and (iv) by Available Amount 1 so that:

$$AA2 = (NP + P + CR) - (L + LR + PR + OD + AA1)$$

Whereby:

AA2 = Available Amount 2;

NP = net profits (including carried forward profits);

P = freely distributable share premium and reserves;

CR = the amount of the share capital reduction and legal reserve reduction relating to the class of shares to be cancelled to the extent this corresponds to the available amounts in accordance with the law;

L = losses (including carried forward losses if any) expressed as a positive;

LR = any sums to be placed into reserve(s) pursuant to the requirements of the law or of the articles of association;

PR = sums set aside to cover running costs of the Company in the reasonable opinion of the Board of Managers;

OD = any dividends to which is entitled the holder(s) of the Initial Ordinary Shares and Ordinary Shares still outstanding pursuant to the Articles;

AA1 = Available Amount 1;

"Cancellation Value Per Share" means the cancellation amount per share within the relevant class to be paid to the shareholders.

"Interim Accounts" means the interim accounts of the Company as at the relevant Interim Account Date.

"Interim Accounts Date" means the date no earlier than eight (8) days before the date of the repurchase and cancellation of the relevant class of shares.

"Total Cancellation Amount" means the amount to be paid as the redemption price for the class of shares so redeemed.

The Available Amount, as the case may be, shall be determined by the Board of Managers, in good faith and within the best corporate interest of the Company and always in accordance with 1915 Law. For the avoidance of doubt, the Board of Managers may determine at its sole discretion to include or exclude in its determination of the Available Amount, as the case may be, the share premium paid in either in part or in totality.

## **6. Indivisibility of shares.**

6.1 Each Share is indivisible.

6.2 A Share may be registered in the name of more than one person provided that all holders of a Share notify the Company in writing as to which of them is to be regarded as their representative; the Company will deal with that representative as if it were the sole Shareholder in respect of that Share including for the purposes of voting, dividend and other payment rights.

## **7. Issue of shares.**

7.1 Subject to the provisions of any shareholders' agreement to be entered into from time to time between the Shareholders of the Company (the "Shareholders' Agreement") and the present Articles, if the Company proposes to issue any Shares in the capital of the Company for cash, each person who then holds Shares ("Existing Shareholder") shall have the right to subscribe on the same terms for that proportion of new Shares which is as nearly as practicable equal to the proportion of the nominal value of Shares held by Existing Shareholders in the Company to all Shares then in issue, provided that:

7.1.1 the Existing Shareholder may only exercise such right if it subscribes pro rata to the Investors for a proportion of each class of Shares to be issued (and for the avoidance of doubt this would also require both Co-Investment KG to subscribe pro rata for each class of Shares, including loan notes, PECs or similar instruments, if issued); and

7.1.2 such right is exercised and payment for the Shares so subscribed for is made within ten (10) Business Days following notification of the proposed issue by the Company;

7.1.3 the Investors may nominate any of their Affiliates to subscribe for those new Shares to which the Investors are entitled to subscribe pursuant to this Article.

## **8. Transfer of shares.**

8.1 During such time as the Company has only one Shareholder, the Shares will be freely transferable.

8.2 During such time as the Company has more than one Shareholder:

8.2.1 Shares may not be transferred other than by reason of death to persons other than Shareholders unless Shareholders holding at least three quarters of the Shares have agreed to the transfer in general meeting;

8.2.2 Shares may not be transmitted by reason of death to persons other than Shareholders unless Shareholders holding at least three quarters of the Shares held by the survivors have agreed to the transfer or in the circumstances envisaged by article 189 of the 1915 Law;

8.2.3 The transfer of Shares is subject to the provisions of articles 189 and 190 of the 1915 Law.

## **9. Restrictions on disposal of shares.**

9.1 Subject to the provisions of any Shareholders' Agreement, no Existing Shareholder is permitted to Dispose of any of its Shares other than in respect of the following:

9.1.1 A transfer in accordance with any provisions of any Shareholders' Agreement in respect of any Exit and Reorganisation Transaction;

9.1.2 a transfer in accordance with Articles 9.5 and 9.6;

9.1.3 with respect to the Investors, in the event of a transfer to another Investor or an Affiliate;

9.1.4 with respect to the CD&R Investor, in the event of a syndication; or

9.1.5 otherwise if it is a Disposal with Investor Consent.

9.2 Notwithstanding anything in this Articles or any Shareholders' Agreement to the contrary, no Disposal of Shares shall be permitted unless such Disposal is, in addition to any other requirements set forth in any Shareholders' Agreement that may be entered into from time to time between the Shareholders, in compliance with applicable Luxembourg laws.

9.3 Each Shareholder may only Dispose of the Shares in strict compliance with all applicable terms of any Shareholders' Agreement that may be entered into from time to time between the Shareholders and, to the fullest extent permitted by Luxembourg law, any purported Disposal of Shares by a Shareholder that does not comply with all applicable terms of any Shareholders' Agreement shall be null and void and of no force or effect, and the Company shall not recognize or be bound by any such purported Disposal and shall not effect any such purported Disposal.

9.4 Any Disposal by a Shareholder of Shares made in accordance with this Articles and any Shareholders' Agreement that may be entered into from time to time between the Shareholders shall be effected by such documents and instruments as are necessary to comply with Luxembourg law.

### **9.5 Drag-Along**

9.5.1 Subject to the provisions of any Shareholders' Agreement, in the event of a Sale or Listing of Ordinary Shares initiated by the Majority Investor ("Selling Investors") of at least 25% of the Ordinary Shares (other than due to a transfer to Affiliates or following a syndication, on receipt of written notification of such fact from the Majority Investors, the other holders of Shares (each a "Drag-Along Shareholder") shall be bound and undertake to accept any offer from purchaser(s) or subscribers in respect of the Sale or Listing as applicable ("Drag-Along Buyer"), to acquire a pro rata amount of each class of Shares which they hold ("Dragged Shares") as set out in and subject to the following Articles.

9.5.2 The Drag-Along Shareholders shall be offered to transfer or tender their Dragged Shares at an economic equivalent value and on substantially the same terms and conditions as the Selling Investors' transfer or tender.

9.5.3 To exercise their right to request the transfer or tender from the Drag-Along Shareholders (the "Drag-Along Right"), the Selling Investors shall send to each Drag-Along Shareholder without undue delay a written notice (a "Drag-Along Notice") containing, to the extent already existing, the draft share purchase agreement of the Investors with the Drag-Along Buyer and details on (i) the offered purchase price per Share, (ii) the terms of payment, (iii) any other material terms and conditions of the Drag-Along Buyer's offer; (iv) the envisaged timeframe of the proposed transfer or tender and (v) the number and class of Shares that Investors wish to transfer or tender as well as the proportion that these Shares bear to the total number of Shares held by the Investors (the "Investor Proportion").

9.5.4 On the date as is notified to the Drag-Along Shareholders by the Selling Investors, each Drag-Along Shareholder shall transfer its Dragged Shares to the Drag-Along Buyer at an economic equivalent value and on substantially the same terms and conditions as those of the transfer by the Selling Investors but also not less favourable than those set out in the Drag-Along Notice, subject only to the receipt of the purchase price and the transfer by the Investors being completed.

9.5.5 Each Shareholder undertakes to take all actions necessary, desirable or appropriate for a Transfer of Dragged Shares to the Drag-Along Buyer after the exercise of the Drag-Along Right.

9.5.6 The Board of Managers shall upon the effective date of the Transfer of the Dragged Shares (which, for the avoidance of doubt, shall not take place prior to receipt of the purchase price by the relevant Drag-Along Shareholders) cause the Drag-Along-Buyer to be registered in the Company's register of Shareholders as the holder of any Shares being transferred.

9.5.7 The purchase price paid for the Shares by the Drag-Along Buyer shall be distributed in accordance with and pursuant to the order as set out in any provisions of any Shareholders' Agreement in respect of the proceeds from an Exit or liquidity event.

#### 9.6 Tag-Along

9.6.1 Subject to the provisions of any Shareholders' Agreement, other than in the event of a transfer pursuant to Articles 9.1.3 and 9.1.4., the Majority Investor shall, upon any Sale or Listing of at least 25% of the Ordinary Shares (other than due to a transfer to Affiliates or following a syndication in the first two years after the date of any Shareholders' Agreement), agree with the respective purchaser(s) or subscriber(s) that the other Shareholders shall receive an offer to acquire, a pro rata amount of their Shares, at an economic equivalent value, on substantially the same terms and conditions and at the same time as the Majority Investor. For this purpose, the Majority Investor will without undue delay provide a notice in writing to the other Shareholders (each a "Tag-Along Shareholder") to inform them about the intended Sale or Listing ("Tag-Along Notice"); with respect to the contents of such Tag-Along Notice, Article 9.5.3. shall apply mutatis mutandis. The provisions of this Article 9.6. are without prejudice to any provisions of any Shareholders' Agreement in respect of any Exit and Reorganisation Transaction.

9.6.2 Within fifteen (15) Business Days of receipt of the Tag-Along Notice, each Tag-Along Shareholder may request the Majority Investor in writing that a proportion of its Shares equal to the Investor Proportion ("Tag-Along Shares") shall be transferred at an economic equivalent value and on substantially the same terms and conditions as those applicable to the Investors and also on terms and conditions no less favourable than set out in the Tag-Along Notice.

9.6.3 If a Tag-Along Shareholder fails to timely notify the Majority Investor in writing of his intention to sell the Tag-Along Shares, it can no longer demand the sale of his Tag-Along Shares to the buyer named in the Tag-Along Notice. This shall not apply if the general partner or other representative of the relevant Tag-Along Shareholder fails to timely notify the Majority Investor although such general partner or other representative has been instructed in accordance with any partnership agreement to timely notify the Majority Investor by the Managers who are partners of the Tag-Along Shareholder.

9.6.4 Articles 9.5.4. and 9.5.7. shall apply mutatis mutandis with regard to a tag-along sale.

### 10. Management.

10.1 The Company shall be managed by a board of managers or conseil de gérance (the "Board of Managers") consisting of at least three (3) managers, including at least two (2) class A Managers that shall be Luxembourg based managers (each a "Class A Manager") and one (1) class B Manager (each a "Class B Manager", and with the "Class A Manager" are hereinafter referred to as the "Managers"). Managers shall be appointed by a shareholders' resolution passed in accordance with Luxembourg laws and these Articles of Incorporation. Managers need not be shareholders of the Company.

10.2 A Manager may be removed at any time for any reason by a Shareholders' Resolution passed in accordance with Luxembourg Law and these Articles.

**11. Powers of the managers.** The Board of Managers, may take all or any action which is necessary or useful to realise any of the objects of the Company, with the exception of those reserved by Luxembourg Law or these Articles to be decided upon by the Shareholders.

**12. Representation.** Subject as provided by Luxembourg law and these Articles, the Company is validly bound or represented towards third parties by (i) the sole signature of any Class A Manager, (ii) the joint signature of one (1) Class A Manager and one (1) Class B Manager of the Company;(iii) the sole signature of any person to whom such power has been delegated in accordance with Article 11.

**13. Agent of the managers.** The Board of Managers may delegate any of their powers for specific tasks to one or more ad hoc agents and will determine any such agent's powers and responsibilities and remuneration (if any), the duration of the period of representation and any other relevant conditions of its agency.

### 14. Board meetings.

14.1 Meetings of the Board of Managers ("Board Meetings") may be convened by any Manager. The Board of Managers may appoint a chairman.

14.2 The Board of Managers may validly debate and take decisions at a Board Meeting without complying with all or any of the convening requirements and formalities if all the Managers have waived the relevant convening requirements and formalities either in writing or, at the relevant Board Meeting, in person or by an authorized representative.

14.3 A Manager may appoint any other Manager (but not any other person) to act as his representative (a "Manager's Representative") at a Board Meeting to attend, deliberate, vote and perform all his functions on his behalf at that Board

Meeting. A Manager can act as representative for more than one other Manager at a Board Meeting provided that (without prejudice to any quorum requirements) at least two Managers are physically present at a Board Meeting held in person or participate in person in a Board Meeting held under Article 14.5.

14.4 The Board of Managers can only validly debate and take decisions if a majority of the Managers are present or represented. Decisions of the Board of Managers shall be adopted by a simple majority.

14.5 A Manager or his Manager's Representative may validly participate in a Board Meeting through the medium of conference telephone, video conference or similar form of communications equipment provided that all persons participating in the meeting are able to hear and speak to each other throughout the meeting. A person participating in this way is deemed to be present in person at the meeting and shall be counted in the quorum and entitled to vote. Subject to Luxembourg Law, all business transacted in this way by the Managers shall, for the purposes of these Articles, be deemed to be validly and effectively transacted at a Board Meeting, notwithstanding that fewer than the number of directors (or their representatives) required to constitute a quorum are physically present in the same place.

14.6 A resolution in writing signed by all the Managers (or in relation to any Manager, his Manager's Representative) shall be as valid and effective if it had been passed in exceptional cases at a Board Meeting duly convened and held and may consist of one or several documents in the like form each signed by or on behalf of one or more of the Managers concerned.

14.7 The minutes of a Board Meeting shall be signed by and extracts of the minutes of a Board Meeting may be certified by any Manager present at the Meeting.

## 15. Shareholders' resolutions.

15.1 Each Shareholder shall have one vote for every Share of which he is the holder.

15.2 Subject as provided in Articles 15.3, 15.4 and 15.5, Shareholders' Resolutions are only valid if they are passed by Shareholders holding more than half of the Shares, provided that if that figure is not reached at the first meeting or first written consultation, the Shareholders shall be convened or consulted a second time, by registered letter and the resolution may be passed by a majority of the votes cast, irrespective of the number of Shares represented.

15.3 Shareholders may not change the nationality of the Company or oblige any of the Shareholders to increase their participation in the Company otherwise than by unanimous vote of the Shareholders.

15.4 Subject as provided in Article 15.3, any resolution to change these Articles (including a change to the Registered Office), subject to any provision of the contrary, needs to be passed by a majority in number of the Shareholders representing three quarters of the Shares.

15.5 A resolution to dissolve the Company or to determine the method of liquidating the Company and/or to appoint the liquidators needs to be passed in accordance with Luxembourg Law.

15.6 A meeting of Shareholders (a "Shareholders' Meeting") may validly debate and take decisions without complying with all or any of the convening requirements and formalities if all the Shareholders have waived the relevant convening requirements and formalities either in writing or, at the relevant Shareholders' Meeting, in person or by an authorised representative.

15.7 A Shareholder may be represented at a Shareholders' Meeting by appointing in writing (or by fax or e-mail or any similar means) a proxy or attorney who need not be a Shareholder.

15.8 If at the time the Company has no more than twenty-five Shareholders, Shareholders' Resolutions may be passed by written vote of Shareholders rather than at a Shareholders' Meeting provided that each Shareholder receives the precise wording of the text of the resolutions or decisions to be adopted and gives his vote in writing.

15.9 The majority requirement applicable to the adoption of resolutions by a Shareholders' Meeting apply mutatis mutandis to the passing of written resolutions of Shareholders. Except where required by Luxembourg Law, there shall be no quorum requirements for the passing of written resolutions of Shareholders. Written resolutions of Shareholders shall be validly passed immediately upon receipt by the Company of original copies (or copies sent by facsimile transmission or as e-mail attachments) of Shareholders' votes subject to the requirements as provided in Article 15.8 and the above provisions of Article 15.9, irrespective of whether all Shareholders have voted or not.

**16. Matters requiring investor consent.** Subject to the provisions of any Shareholders' Agreement, the following matters will require a permission or consent from the Investor ("Investor Consent"):

### 16.1 General

Any matter, action or measure not being in accordance with the Finance Documents or any of the covenants or undertakings set out in the Finance Documents;

### 16.2 Corporate matters

16.2.1 any change to the articles of association of any Group Company;

16.2.2 the appointment and removal of the Group auditor;

16.2.3 the adoption of the audited consolidated accounts of the Group and upon request the adoption of the audited accounts of single Group Companies;

16.2.4 any change to the accounting reference date or accounting policies, assumptions, principles, procedures or methods;

16.2.5 the presentation of any petition for winding-up or petition for an administration order;

16.2.6 any change in the share capital or the creation, allotment or issue of any shares or of any other security or the grant of any option or rights to subscribe for or to convert any instrument into such shares or securities or the waiver of any right to receive payment in respect of any shares that are issued partly paid;

16.2.7 any reduction of the share capital or variation of the rights attaching to any class of shares or any redemption, purchase or other acquisition of any shares or other securities of any Group Company;

16.2.8 any application by way of capitalisation of any sum in or towards paying up any shares or of any other security or of any amount standing to the credit of the share premium account or capital redemption reserve for any purpose;

16.2.9 the entry into of any material transaction with a direct or indirect shareholder in the Company or any of its associated companies or his or her connected persons not in the ordinary course of business or not on arm's length commercial terms;

16.2.10 the adoption of and any amendment to the annual budget at Group level or the Group's business plan;

16.2.11 entering into, termination, cancellation or amendment of any profit and loss, transfer, domination and similar enterprise agreements;

16.2.12 the granting of any power of attorney or other delegation of managers' powers for a term of more than three months or not being restricted to certain identified transactions;

16.2.13 the incorporation of a new subsidiary undertaking or the acquisition of any share capital or other securities of any body corporate;

16.2.14 a Sale or Listing;

16.2.15 establishing any new branch, or business or closing any such branch or business;

16.3 Employment matters

16.3.1 the appointment, removal and conditions of employment of the Company secretary or any director of any material Group Company;

16.3.2 the appointment, discharge, remuneration and conditions of employment of any employee earning a base annual salary of more than EUR 200,000 (or the local equivalent) or more each year or of any other employee reporting directly to the CEO (regardless of the salary paid to such employee);

16.3.3 the adoption or variation of any profit-sharing scheme, any share option or share incentive scheme or employee share trust or share ownership plan or retirement benefit scheme;

16.3.4 the adoption of any bonus scheme or material variation;

16.4 Operational Matters

16.4.1 the entry into, the termination of and the change of the shareholding or participation in any joint venture, partnership, consortium or other similar arrangement;

16.4.2 the sale of any Group Company or any consolidation or amalgamation with any other company;

16.4.3 the acquisition or disposal (including the lease to a third party) by any Group Company in any financial year (regardless if set out in the annual budget of the Group or otherwise), of:

(a) assets having a book or market value greater than EUR 1,000,000 in an individual case or EUR 2,000,000 in aggregate per year;

(b) the whole or a significant part of its undertaking having a value of more than EUR 1,000,000 in an individual case or EUR 2,000,000 in aggregate per year; or

(c) a subsidiary undertaking having a value of more than EUR 1,000,000 in an individual case or EUR 2,000,000 in aggregate per year;

16.4.4 capital expenditure (including obligations under hire-purchase and leasing arrangements) of any item or project of greater than EUR 1,000,000 which is not provided for in the annual budget;

16.4.5 the entering into of any lease, licence of similar obligation under which the rental and all other payments exceed EUR 1,000,000 in aggregate per year which is not provided for in the annual budget;

16.4.6 the cessation or any material change to the nature or geographical area of any material business operation, provided that any cessation or material change to a profitable business operation shall be deemed material;

16.4.7 the entry into, surrender or material variation of any unusual or onerous contract or any other material or major or long-term contract;

16.4.8 the entry into, termination, variation, waiver or breach of any arrangement or contract with any employee or a connected person of such employee, including the variation of remuneration or other benefits under such arrangement or contract;

16.5 Financial matters

16.5.1 the sale of any of its debts on a discounted basis to a third party or the borrowing of amounts (or indebtedness in the nature of borrowings) other than pursuant to the Finance Documents or in the ordinary course of trading or the

creation of or permitting the creating of or suffering to subsist any charge, mortgage, lien (other than a lien arising by operation of law) or other security over any of its assets or property other than (i) pursuant to the Finance Documents or (ii) in the ordinary course of trading or (iii) having a value of less than EUR 100,000 in the single case or EUR 1,000,000 in the annual aggregate, except if in breach of the Finance Documents

16.5.2 the giving of (i) any third party guarantee or indemnity (greater than EUR 500,000 in aggregate per year) or (ii) any intercompany guarantee or indemnity (greater than EUR 5,000,000 per legal entity) other than pursuant to the Finance Documents or in the ordinary course of trading;

16.5.3 the making of any loan or advance (greater than EUR 100,000 each or in aggregate) to any person, firm, body corporate or other business, other than to a Group Company or otherwise than in the normal course of business and on an arm's length basis;

16.5.4 the payment or declaration of any dividend or other distribution at the level of the Group;

16.5.5 making any material change to its bankers or the terms of the mandate given to such bankers in relation to its account(s);

16.5.6 the variation or waiver of any of the provisions of the Finance Documents or the rights under the Transaction Documents or the making or negotiation of any claim or other matter under or in relation to the Finance Documents or the Transaction Documents;

16.5.7 acquiring any hedges, options, futures or other derivatives other than for the purpose of hedging any market risk of the Group Companies;

16.6 Other matters

16.6.1 the decision not to enforce or vary or take any action in respect of any of the Company's rights under the Finance Documents;

16.6.2 the conduct of any litigation material to the Company (having a face value of more than EUR 1,000,000), save for the collection of debts arising in the ordinary course of the Business or any application for an interim injunction or other application or action (including interim defence) which is urgently required in the best interests of the Company in circumstances in which it is not reasonably practicable to obtain prior consent;

16.6.3 the making of any charitable contributions not referred to in the annual budget from time to time in excess of EUR 5,000 per individual charitable contribution of EUR 20,000 in aggregate in any one year or the making of any political donations;

16.6.4 dealing in any way (including the acquisition or disposal, whether outright or by way of licence or otherwise howsoever) with intellectual property other than in the ordinary course of business;

16.6.5 agreeing the price or issuing any notice; or

16.6.6 doing any other act or thing not provided for in the annual budget of the Group leading to a contractual or statutory financial obligation of more than EUR 500,000 in the individual case or EUR 2,000,000 in the aggregate per year.

**17. Business year.** The Company's financial year starts on 1 January and ends on the 31 December of each year provided that, as a transitional measure, the first financial year of the Company starts on the date of its incorporation and ends on the following 31 December (all dates inclusive).

## **18. Distributions on shares.**

18.1 From the net profits of the Company determined in accordance with Luxembourg Law, five per cent (5%) shall be deducted and allocated to a legal reserve fund. That deduction will cease to be mandatory when the amount of the legal reserve fund reaches one tenth (10%) of the Company's nominal capital.

18.2 The decision to distribute funds and the determination of the amount of such distribution will be taken by the Shareholders in accordance with the following provisions of this Article 18.2.

a) The holders of each class of the Preference Shares are entitled to annual preferential dividends (the "Preferred Dividends") calculated out of (i) the share capital originally contributed to such class of Preference Shares, comprising the nominal value of the relevant Preference Shares and the related share premium (not yet repaid) (the "Preferred Share Amount") as well as of (ii) the Preferred Dividends attributable to such class of Preference Shares not distributed in previous years (the "Special Preferred Dividends Reserve"), at the following annual rate:

- the holders of class P1 Preference Shares shall be entitled to receive dividend distributions in an amount of twelve point five per cent (12.50%) of the Preferred Share Amount and of the Special Preferred Dividends Reserve pertaining to the class P1 Preference Shares, then,

- the holders of class P2 Preference Shares shall be entitled to receive dividend distributions in an amount of twelve point fifty five per cent (12.55%) of the Preferred Share Amount and of the Special Preferred Dividends Reserve pertaining to the class P2 Preference Shares, then,

- the holders of class P3 Preference Shares shall be entitled to receive dividend distributions in an amount of twelve point sixty per cent (12.60%) of the Preferred Share Amount and of the Special Preferred Dividends Reserve pertaining to the class P3 Preference Shares, then,

- the holders of class P4 Preference Shares shall be entitled to receive dividend distributions in an amount of twelve point sixty five per cent (12.65%) of the Preferred Share Amount and of the Special Preferred Dividends Reserve pertaining to the class P4 Preference Shares, then,

- the holders of class P5 Preference Shares shall be entitled to receive dividend distributions in an amount of twelve point seventy per cent (12.70%) of the Preferred Share Amount and of the Special Preferred Dividends Reserve pertaining to the class P5 Preference Shares, and

To the extent that the Preferred Dividends are not distributed in any year, despite the existence of profits available for that purpose, the amount of the Preferred Dividends (i) shall be allocated to the Special Preferred Dividends Reserve of each of the Preference Shares classes and (ii) shall be available for preference distributions to the holders of the respective Preference Shares at the time of the next distribution of dividends of the Company, subject to the shareholders' approval in a shareholder's resolution.

If the Preferred Dividends are not distributed in full or have been distributed only in part during one or more particular years, the entitlement to full annual Preferred Dividends shall continue to accrue until it is completely paid. If and to the extent that, subsequently, profits are made, the entitlement to a full Preferred Dividend accrues and becomes payable, putting the holder in a position as if the full Preferred Dividend would have accrued in each year (the "Catch-Up Amount").

In any case, dividends can only be distributed and shares redeemed following a respective shareholders' resolution or Board of Managers resolution and only to the extent that the Company has distributable sums within the meaning of the 1915 Law and in accordance with the applicable provisions of such law.

b) Secondly, the holders of the class A1 Ordinary Shares shall be granted a right to receive, pro rata, a dividend representing 0.25% of the nominal value of the class A1 Ordinary Shares issued by the Company. The holders of the class A2 Ordinary Shares shall be granted a right to receive, pro rata, a dividend representing 0.30% of the nominal value of the class A2 Ordinary Shares issued by the Company. The holders of class A3 Ordinary Shares shall be granted a right to receive, pro rata, a dividend representing 0.35% of the nominal value of the class A3 Ordinary Shares issued by the Company. The holders of the class A4 Ordinary Shares shall be granted a right to receive, pro rata, a dividend representing 0.40% of the nominal value of the class A4 Ordinary Shares issued by the Company. The holders of the class A5 Ordinary Shares shall be granted a right to receive, pro rata, a dividend representing 0.45% of the nominal value of the class A5 Ordinary Shares issued by the Company. The holders of the Initial Ordinary Shares shall be granted a right to receive, pro rata, a dividend representing 0.50% of the nominal value of the Initial Ordinary Shares issued by the Company.

For the avoidance of doubt, the payments to be made under (b) are to be made on a pari passu basis between the holders of the classes of Initial Ordinary Shares and Ordinary Shares.

The remainder of any dividend distribution shall be then allocated to the Ordinary Shares as determined by the Board of Managers.

Notwithstanding the preceding provisions, the Board of Managers is authorized to declare and pay interim dividends to the shareholder(s) in accordance with the distribution provisions described in the preceding provisions of this Article 18.2 before the end of the financial year and in accordance with the applicable legal provisions.

c) For the avoidance of doubt, the holders of the Initial Ordinary Shares and Ordinary Shares shall be entitled to receive a dividend or interim dividend, including any repayment of share capital, only if either (i) such dividend or interim dividend has been approved by a respective shareholders' resolution with a 75% majority of all holders of Preference Shares or if (ii) (a) all dividend distributions arising under this Article 18.2 in relation to the Preference Shares have been fully paid to the holders of the Preference Shares in numerical order (e.g. initially Class P1 Preference Shares); and (b) all the issued Preference Shares have been redeemed and any share premium contributed in connection with the Preference Shares has been fully repaid to the holder of the Preference Shares in numerical order (e.g. initially Class P1 Preference Shares).

18.3 The Board of Managers may decide to pay interim dividends to the Shareholder(s) before the end of the financial year on the basis of a statement of accounts showing that sufficient funds are available for distribution, it being understood that (i) the amount to be distributed may not exceed, where applicable, realised profits since the end of the last financial year, increased by carried forward profits and distributable reserves, but decreased by carried forward losses and sums to be allocated to a reserve to be established according to the 1915 Law or these Articles and that (ii) any such distributed sums which do not correspond to profits actually earned may be recovered from the relevant Shareholder(s).

**19. Dissolution and liquidation.** The liquidation of the Company shall be decided by the Shareholders' Meeting in accordance with Luxembourg Law and Article 15. If at the time the Company has only one Shareholder, that Shareholder may, at its option, resolve to liquidate the Company by assuming personally all the assets and liabilities, known or unknown, of the Company.

## **20. Interpretation and Luxembourg law.**

20.1 In these Articles:

20.1.1 a reference to:

(a) one gender shall include each gender;

(b) (unless the context otherwise requires) the singular shall include the plural and vice versa;

(c) a "person" includes a reference to any individual, firm, company, corporation or other body corporate, government, state or agency of a state or any joint venture, association or partnership, works council or employee representative body (whether or not having a separate legal personality);

(d) a statutory provision or statute includes all modifications thereto and all reenactments (with or without modifications) thereof.

20.1.2 the words "include" and "including" shall be deemed to be followed by the words "without limitation" and general words shall not be given a restrictive meaning by reason of their being preceded or followed by words indicating a particular class of acts, matters or things or by examples falling within the general words;

20.1.3 the headings to these Articles do not affect their interpretation or construction.

20.2 For the purpose of this Articles:

"Affiliate" means:

(a) when used in relation to a specified person who is not an individual, any person that controls, is controlled by or is under the common control with another person, whereby control means the power to direct another person, whether by means of ownership of shares, voting rights or otherwise controlled and common control shall be construed accordingly and such term in particular including any affiliate; and

(b) when used in relation to the CD&R Investor, in particular and in addition to (a):

(i) the CD&R IX Funds;

(ii) the CD&R Funds;

(iii) any person controlling, controlled by or under common control with any person referred to in (i) or (ii); and

(iv) any person acting as a nominee of the Investor or of, to or in any person referred to in (i), (ii) or (iii) above;

but excluding for the avoidance of doubt, any portfolio companies of the CD&R Funds;

(c) when used in relation to an Investor other than the CD&R Investor, in addition to (a):

(i) any persons who is controlled by or managed by the same general partner, trustee, nominee, manager or adviser as such Investor;

(ii) any general partner, trustee, nominee, operator, arranger or manager of or adviser to the Investor; and

(iii) any Co-Investment Scheme of the Investor, or any person holding shares or other interests under such scheme or entitled to the benefit of shares or other interests under such scheme;

but excluding for the avoidance of doubt, any portfolio companies of the Investor;

(d) when used in relation to a specified person who is an individual, any person who is connected with the specified person.

"Asset Sale" means a sale by the relevant member of the Group of all, or substantially all, of the Group's business, assets and undertaking, or of the share capital of a member or members of the Group carrying on and owning directly or indirectly all, or substantially all, of the Group's business, assets and undertakings;

"CD&R Funds" means the CD&R IX Funds and any other Fund or other investment vehicle managed or advised from time to time by Clayton, Dubilier & Rice, LLC, or any person controlling, controlled by or under common control with any such person;

"CD&R IX Funds" means Clayton, Dubilier & Rice Fund IX, L.P., Clayton, Dubilier & Rice Fund IX-A, L.P. and CD&R Advisor Fund IX, L.P. and any successor in interest to any of the foregoing;

"CD&R Investor" means CD&R Millennium (Cayman) Partners L.P., a Cayman Islands exempted limited partnership, having its registered office at Maples Corporate Services Limited, PO Box 309, Ugland House, Grand Cayman, KY1-1104, Cayman Islands;

"Co-Investment KG" means a limited partnership which was formed on 17 July 2014 between GP GmbH as general partner and CD&R Millennium Warehouse Limited, Cayman Islands, Christian Storch and Nikolaus Lachner as initial managing limited partners;

"Co-Investment Scheme" means a scheme under which certain officers, employees or partners of the relevant entity are entitled or required (as individuals or through any other person) directly or indirectly to acquire interests in shares in the Company;

"Dispose" means, in relation to any share or any legal or beneficial interest in any share, directly or indirectly to:

(a) sell, assign, transfer or otherwise dispose of it;

(b) create or permit to subsist any Encumbrance over it;

(c) direct (by way of renunciation or otherwise) that another person should, or assign any right to, receive it;

(d) enter into any agreement in respect of the votes or any economic or other rights attached to it, including by way of insurance, hedging, options, collars or swaps (whether physically settled or cash settled, and including total return swaps); or

(e) agree, whether or not subject to any condition precedent or subsequent, to do any of the foregoing,

and "a Disposal" and "Disposed of" shall be construed accordingly;

"Encumbrance" means a mortgage, charge, pledge, lien, option, restriction, right of first refusal, right of pre-emption, third party right or interest, other encumbrance or security interest of any kind, or another type of agreement or arrangement having similar effect;

"Exit" means completion of:

- (a) a Sale;
- (b) a Listing;
- (c) a Winding-up; or
- (d) an Asset Sale.

and any other measure which economically has the same effect as a Sale, a Listing, a Winding-up or an Asset Sale.

"Finance Documents" means the senior secured notes indenture, the senior secured notes, the senior notes indenture, the senior notes, the security documents, the intercreditor agreement, the new revolving credit facilities agreement and the security documents, in each case, issued by or entered-into by any of the Group Companies in 2014 in connection with the acquisition of the Targets;

"Fund" means any unit trust, investment trust, investment company, limited partnership, general partnership, collective investment scheme within the meaning of section 235 FSMA, pension fund, insurance company, authorised person under FSMA or any body, corporate or other entity, in each case the assets of which are managed professionally for investment purposes;

"Group" means the Company and its subsidiary undertakings and "member of the Group" and "Group Compan[y]/[ies]" shall be construed accordingly;

"Investor" means the CD&R Investor, together with any person who has executed a declaration of adherence in accordance with the Shareholders' Agreement following a transfer of shares (and securities), as the case may be, as allowed under the Shareholders' Agreement from another Investor (in particular following a syndication or a transfer to Affiliates by an Investor) and has, in such declaration of adherence been qualified as Investor, and "Investor" shall be construed accordingly;

"Investor Consent" means either:

- (a) an Investor Director Consent; or
- (b) the consent of the CD&R Investor;

"Investor Director" means the board members of Luxco 6 and "Investor Directors" shall be construed accordingly;

"Investor Director Consent" means the consent in writing of an Investor Director;

"Listing" means the making of an application for admission to listing on any internationally recognised stock exchange of all or some of the equity securities in any Group Company (subject to such Group Company having been transformed in a legal form which allows its equity securities to be listed);

"Luxco 6" means CD&R Millennium HoldCo 6 S.à r.l., a private limited company (société à responsabilité limitée) incorporated in Luxembourg, whose registered office is at 5, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg, having a share capital of EUR 12,500.-, and registered with the Luxembourg Register of Trade and Companies under B 186922

"Majority Investor" means the Investor which holds the majority of all Ordinary Shares which are issued to Investors;

"Refinancing" means the refinancing of debt or debt securities or share capital of any member of the Group;

"Reorganisation Transaction" means any reorganisation, Refinancing, restructuring, amalgamation or recapitalisation of the Group Companies or their Securities or debt thereof, including conversion of the Company into a société anonyme under Luxembourg law, which is approved by the Majority Investor;

"Sale" means any direct or indirect sale and transfer of shares held by the Investors (and a pro rata proportion of all other Securities) other than to an Affiliate of such Investor or another Investor, and other than a syndication, whereby for the purpose hereof an indirect sale and transfer of shares shall, with respect to the CD&R Investor, mean the sale and transfer by the CD&R Funds of the majority of the limited partnership interests in the CD&R Investor by the CD&R Funds (other than to an Affiliate or upon a syndication);

"Targets" means Mauser Holding GmbH and Inuit US Holdings Inc.

"Transaction Documents" means the Shareholders' Agreement, this Articles, and all the agreements and deeds referred to in the Shareholders' Agreement or in the agreements and deeds referred to in it, to which any member of the Group is, or will be, a party;

"Winding-Up" means a distribution to Shareholders of all or substantially all of the assets of the Group pursuant to a termination of the Company following a liquidation or other dissolution.

20.3 In addition to these Articles, the Company is also governed by all applicable provisions of Luxembourg Law.

#### *Costs and expenses*

The expenses, costs, remunerations or charges in any form whatsoever which shall be borne by the Company as a result of the present deed are estimated at approximately five thousand euros.

Whereof the present deed is drawn up in Luxembourg, on the day stated at the beginning of this document.

The undersigned notary who understands and speaks English, states herewith that at the request of the appearing party, the present deed is worded in English, followed by a French version and that in case of divergences between the English and the French texts, the English version will be preponderant.

The document having been read to the proxyholder of the appearing party, known to the notary by name, first name, civil status and residence, said proxyholder of the appearing party signed together with the notary the present deed.

### **Suit la traduction française de ce qui précède:**

L'an deux mille quatorze, le 30 juillet,

Par devant Nous, Maître Joseph ELVINGER, notaire de résidence à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, sous-signé,

### **A COMPARU**

CD&R Millennium (Cayman) Partners L.P. (précédemment dénommée "CDR Frontier (Cayman) Partners L.P."), un exempted limited partnership du droit des Iles Cayman, son siège social à Maples Corporate Services Limited, PO Box 309, Ugland House, Grand Cayman, KY1-1104, Cayman Islands,

ici représenté par Sylvie Louis, Avocat, résidant professionnellement à Luxembourg,

en vertu d'une procuration sous seing privé en date du 29 juillet 2014, laquelle, signée ne varietur par la partie comparante et par le notaire instrumentant restera annexée au présent acte pour être soumise avec lui aux formalités de l'enregistrement. Laquelle partie comparante est l'associé unique (l' "Associé Unique") de CD&R Millennium Holdco 1 S.à r.l., une société à responsabilité limitée constituée selon les lois du Grand-Duché de Luxembourg, ayant son siège social au 5, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg, immatriculée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 186.796 (la "Société"), constituée par un acte rédigé par le notaire soussigné en date du 28 avril 2014, non encore publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Association, dont les statuts (les "Statuts") n'ont pas encore été modifiés depuis la constitution.

l'Associé Unique, représentant l'intégralité du capital social de la Société et représenté comme indiqué ci-dessus, requiert le notaire d'acter les résolutions suivantes prises conformément aux dispositions de l'article 200-2 de la loi luxembourgeoise sur les sociétés commerciales du 10 août 1915, telle que modifiée, en vertu duquel un associé unique d'une société à responsabilité limitée exercera les pouvoirs dévolus à l'assemblée générale des associés de la Société et les décisions de l'associé unique seront actées dans des procès-verbaux ou prises par écrit:

#### *Première résolution*

L'Associé Unique décide de changer la valeur nominale des parts sociales existantes de la Société de EUR 1.- à EUR 0,01 par part sociale, de sorte que l'Associé Unique détient maintenant 1.250.000 parts sociales ordinaires dans la Société.

#### *Deuxième résolution*

L'Associé Unique décide de créer 10 nouvelles classes de parts sociales ayant les droits décrits ci-dessous et chaque part sociale ayant une valeur nominale de EUR 0,01, ci-après dénommé:

- parts sociales ordinaires de catégorie A1 (les "Parts Sociales Ordinaires de Catégorie A1");
- parts sociales ordinaires de catégorie A2 (les "Parts Sociales Ordinaires de Catégorie A2");
- parts sociales ordinaires de catégorie A3 (les "Parts Sociales Ordinaires de Catégorie A3");
- parts sociales ordinaires de catégorie A4 (les "Parts Sociales Ordinaires de Catégorie A4");
- parts sociales ordinaires de catégorie A5 (les "Parts Sociales Ordinaires de Catégorie A5");
- parts sociales préférentielles de catégorie P1 (les "Parts Sociales Préférentielles de Catégorie P1");
- parts sociales préférentielles de catégorie P2 (les "Parts Sociales Préférentielles de Catégorie P2");
- parts sociales préférentielles de catégorie P3 (les "Parts Sociales Préférentielles de Catégorie P3");
- parts sociales préférentielles de catégorie P4 (les "Parts Sociales Préférentielles de Catégorie P4"); et
- parts sociales préférentielles de catégorie P5 (les "Parts Sociales Préférentielles de Catégorie P5").

#### *Troisième résolution*

L'Associé Unique décide que suivant les première et deuxième résolutions, les 1.250.000 parts sociales existantes dans la Société seront dénommées comme les "Parts Sociales Ordinaires Initiales".

#### *Quatrième résolution*

L'Associé Unique décide d'augmenter le capital social de la Société d'un montant de EUR 1.999.999,95 afin de le porter de son montant actuel de EUR 12.500.- à EUR 2.012.499,95, par la création et l'émission de 20.000.000 de Parts Sociales Ordinaires de Catégorie A1, 20.000.000 de Parts Sociales Ordinaires de Catégorie A2, 20.000.000 de Parts Sociales Ordinaires de Catégorie A3, 20.000.000 de Parts Sociales Ordinaires de Catégorie A4, 20.000.000 de Parts Sociales Ordinaires de Catégorie A5, 19.999.999 Parts Sociales Préférentielles de Catégorie P1, 19.999.999 Parts Sociales Préférentielles de Catégorie P2, 19.999.999 Parts Sociales Préférentielles de Catégorie P3, 19.999.999 Parts Sociales Préfé-

rentielles de Catégorie P4, 19.999.999 Parts Sociales Préférentielles de Catégorie P5, avec une valeur nominale de EUR 0,01 chacune (ensemble, les "Nouvelles Parts Sociales"), ayant les droits décrits ci-dessous.

#### *Souscription et paiement*

L'Associé Unique tel que représenté déclare souscrire à la propriété des 16.800.000 Parts Sociales Ordinaires de Catégorie A1, 16.800.000 Parts Sociales Ordinaires de Catégorie A2, 116.800.000 Parts Sociales Ordinaires de Catégorie A3, 16.800.000 Parts Sociales Ordinaires de Catégorie A4, 16.800.000 Parts Sociales Ordinaires de Catégorie A5, 19.166.564 Parts Sociales Préférentielles de Catégorie P1, 19.166.564 Parts Sociales Préférentielles de Catégorie P2, 19.166.564 Parts Sociales Préférentielles de Catégorie P3, 19.166.564 Parts Sociales Préférentielles de Catégorie P4, 19.166.564 Parts Sociales Préférentielles de Catégorie P5 et libérer intégralement ces parts sociales.

Millennium Beteiligungs GmbH & Co. KG, une limited partnership (Kommanditgesellschaft) constituée en Allemagne, enregistrée dans le registre commercial de la court de Frankfurt, ayant son siège au Mainzer Landstraße 46, 60325 Frankfurt am Main, Allemagne, représentée par son general partner Kallisto Neunundneunzigste Vermögensverwaltungs-GmbH, une société à responsabilité limitée (Gesellschaft mit beschränkter Haftung) constituée en Allemagne, enregistrée dans le registre commercial de la court de Frankfurt am Main sous le numéro HRB 98570 (dans les négociations à venir sous le nom Millennium Management Vermögensverwaltungs-GmbH) lui-même représenté par Sylvie Louis prénommée en vertu d'une procuration sous seing privé, déclare souscrire à la propriété des 3.200.000 Parts Sociales Ordinaires de Catégorie A1, 3.200.000 Parts Sociales Ordinaires de Catégorie A2, 3.200.000 Parts Sociales Ordinaires de Catégorie A3, 3.200.000 Parts Sociales Ordinaires de Catégorie A4, 3.200.000 Parts Sociales Ordinaires de Catégorie A5, 833.435 Parts Sociales Préférentielles de Catégorie P1, 833.435 Parts Sociales Préférentielles de Catégorie P2, 833.435 Parts Sociales Préférentielles de Catégorie P3, 833.435 Parts Sociales Préférentielles de Catégorie P4, 833.435 Parts Sociales Préférentielles de Catégorie P5 et libérer intégralement ces parts sociales.

Le montant total de USD 2.61.399,93 soit l'équivalent de EUR 1.999.999,95 est maintenant à la disposition de la Société, dont la preuve a été dûment donnée au notaire soussigné.

En conséquence, ci-après l'Associé Unique et Millennium Beteiligungs GmbH & Co. KG seront conjointement dénommés les "Associés" de la Société.

#### *Cinquième résolution*

Les Associés décident de désigner les Gérants de Catégorie A et les Gérants de Catégorie B comme suit, étant entendu que les Gérants de Catégorie A seront des résidents à Luxembourg:

- Mr. Philippe LECLERCQ, résidant professionnellement à 5, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg, Grand Duché de Luxembourg, comme Gérant de Catégorie A,
- Mr. Xavier PONCELET, résidant professionnellement à 5, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg, Grand Duché de Luxembourg, comme Gérant de Catégorie A,
- Mr. Laurent RICCI, résidant professionnellement à 5, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg, Grand Duché de Luxembourg, comme Gérant de Catégorie A,
- Mrs Laurence GOBELET, résidant professionnellement à 5, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg, Grand Duché de Luxembourg, comme Gérant de Catégorie A,
- Mr. Christian STORCH, résidant professionnellement à 33, King Street, bâtiment Cleveland House, SW1Y 6RJ Londres, Royaume-Uni, comme Gérant de Catégorie B, and
- Mrs. Theresa A. GORE, résidant professionnellement à 375, Park Avenue, USA - 10152 New York, comme Gérant de Catégorie B.

#### *Sixième résolution*

Les Associés décident de modifier les pouvoirs de représentation de la Société.

#### *Septième résolution*

En conséquence, et afin de refléter les résolutions précédentes, les Associés décident de refondre entièrement les Statuts comme suit:

**1. Forme sociale et nom.** Le présent document constitue les statuts (les "Statuts") de CD&R Millennium Holdco 1 S.à r.l. (la "Société"), une société à responsabilité limitée constituée en vertu des lois du Grand-Duché de Luxembourg, y compris la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, telle que modifiée de temps à autre (la "Loi de 1915").

#### **2. Siège social.**

2.1 Le siège social de la Société (le "Siège Social") est établi dans la ville de Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg.

2.2 Le Siège Social peut être transféré:

2.2.1 En tout autre endroit de la même municipalité au Grand-Duché de Luxembourg par le Conseil de Gérance (tel que défini à l'Article 10.1); ou

2.2.2 En tout autre endroit du Grand-Duché de Luxembourg (que ce soit ou non dans la même municipalité) par une résolution des associés de la Société (une "Résolution des Associés") passée conformément à ces Statuts - y compris l'Article 15.4 - et les lois du Grand-Duché de Luxembourg, y compris la Loi de 1915 en vigueur (la "Loi Luxembourgeoise").

2.3 Au cas où des événements extraordinaires d'ordre militaire, politique, économique, social ou autre, de nature à compromettre l'activité normale au Siège Social se seraient produits ou seraient imminents, le Siège Social pourra être transféré provisoirement à l'étranger jusqu'à cessation complète de ces circonstances anormales; de telles mesures provisoires n'auront toutefois aucun effet sur la nationalité de la Société, et la Société, nonobstant ce transfert provisoire du Siège Social, restera une société luxembourgeoise. La décision de transférer le Siège Social à l'étranger sera prise par le Conseil de Gérance de la Société.

2.4 La Société peut avoir des filiales, des succursales et toute autres offices à la fois au Grand-Duché de Luxembourg tout comme à l'étranger.

### 3. Objets. Les objets sociaux de la Société sont les suivants:

3.1 d'agir en tant que société holding d'investissement et de coordonner l'activité de toutes les entités sociales dans lesquelles la Société détient un intérêt direct ou indirect, et d'acquérir (par souscription dès l'origine, offre, acquisition, échange ou autre procédé) tout ou partie des actions, parts, obligations, actions préférentielles, emprunt obligataire et tout autre titre émis ou garanti par toute personne et tout autre actif de quelque nature qu'il soit et de détenir ces titres en tant qu'investissements, ainsi que de les céder, les échanger et en disposer au même titre;

3.2 d'entreprendre toute activité ou commerce qui soit, et d'acquérir, soutenir ou reprendre tout ou partie de l'activité, des biens et / ou des dettes d'une personne entreprenant une activité;

3.3 d'investir et de gérer l'argent et les fonds de la Société de la façon déterminée par le Conseil de Gérance et de prêter des fonds et accorder dans chaque cas, à toute personne, des crédits, assortis ou non de sûreté;

3.4 de conclure des emprunts, de réunir des fonds et de sécuriser le paiement des sommes d'argent comme le Conseil de Gérance le déterminera, y compris, sans limitation, par l'émission (dans la mesure où la Loi Luxembourgeoise l'autorise) d'obligations et tout autre titre ou instrument, perpétuel ou autre, convertible ou non, en relation ou non avec tout ou partie des biens de la Société (présents ou futurs) ou son capital non encore levé, et d'acquérir, racheter, convertir et rembourser ces titres;

3.5 d'acquérir tout titre, fusionner, entreprendre une consolidation ou encore conclure un partenariat ou un arrangement en vue de partager les profits, une conciliation d'intérêts, une coopération, une joint-venture, une concession réciproque ou autre procédé avec toute personne, y compris, sans limitation, tout personne appartenant à la Société;

3.6 de conclure une garantie ou contrat d'indemnité ou de sûreté et accorder une sûreté, y compris, sans limitation, une garantie et une sûreté en vue de l'exécution des obligations et du paiement de sommes d'argent par toute personne (y compris, sans limitation, toute entité sociale dans laquelle la Société a un intérêt direct ou indirect (une "Entité Holding") ou toute personne qui est à cet instant un membre ou a de quelque façon que ce soit, un intérêt direct ou indirect dans la Société ou toute entité sociale dans laquelle l'Entité Holding a un intérêt direct ou indirect et toute personne qui est associé à la Société dans certaines activités ou partenariat), sans que la Société y perçoive obligatoirement une contrepartie (quelle soit directe ou indirecte) et que ce soit par engagement personnel ou gage, cautionnement ou charge pesant sur tout ou partie des biens, des propriétés, des actifs ou du capital non encore émis (présent ou futur) de la Société ou par tout autre moyen; pour les besoins de cet Article 3.6, une "garantie" comprend, sans limitation, toute obligation, sous toute forme qu'elle soit, de payer, de compenser, de fournir des fonds pour le paiement ou la compensation (y compris, sans limitation, en avançant de l'argent, en acquérant ou en souscrivant à des parts ou tout autre titre et par l'acquisition de biens ou services), d'indemniser ou d'assurer l'indemnisation contre les conséquences d'un défaut de paiement d'une dette à laquelle une autre personne est tenue, ou encore d'être responsable de cette dette;

3.7 d'acquérir, prendre à bail, échanger, louer ou acquérir de quelque façon que ce soit toute propriété immobilière ou mobilière et tout droit ou privilège qui y serait relatif;

3.8 de céder, mettre à bail, échanger, mettre en location ou disposer de toute propriété immobilière ou mobilière et/ ou tout ou partie des biens de la Société, contre une contrepartie déterminée par le Conseil de Gérance, y compris, sans limitation, des parts sociales, obligations ou tout autre titre, entièrement ou partiellement libéré, dans le capital de toute personne, que celle-ci ait ou non (en tout ou partie) le même objet social que la Société; détenir des actions, des obligations ou tout autre titre ainsi acquis; apporter des améliorations, gérer, développer, céder, échanger, donner à bail, mettre en gage, disposer ou accorder des droits d'option, tirer parti ou toute autre action en rapport avec tout ou partie des biens et des droits de la Société;

3.9 d'entreprendre toutes les actions envisagées dans les paragraphes de cet Article 3 (a) à tout endroit du monde; (b) en tant que partie principale, d'agent, de cocontractant, de trustee ou de toute autre façon; (c) par l'intermédiaire de trustees, d'agents, de sous-contractants, ou de toute autre façon; et (d) seul ou avec une autre personne ou d'autres personnes;

3.10 d'entreprendre toutes les actions (y compris conclure, exécuter et délivrer des contrats, des accords, des conventions et tout autre arrangement avec une personne ou en sa faveur) que le Conseil de Gérance estime être accessoires ou nécessaires à la réalisation de l'objet social de la Société, ou à l'exercice de tout ou partie de ses pouvoirs;

ETANT TOUJOURS ENTENDU que la Société ne sera pas partie à une transaction qui constituerait une activité réglementée du secteur financier ou qui requerrait en vertu de la loi luxembourgeoise l'obtention d'une autorisation de commerce, sans que cette autorisation conforme à la loi luxembourgeoise ne soit obtenue.

**4. Durée.** La Société est constituée pour une durée indéterminée.

#### **5. Capital social.**

5.1 Le capital social de la Société est fixé à deux millions douze mille quatre cent quatre-vingt dix-neuf euros et quatre-vingt-quinze euro cent (EUR 2,012,499.95) divisé en:

- un million deux cent cinquante mille (1.250.000) parts sociales ordinaires initiales (les "Parts Sociales Ordinaires Initiales");
  - vingt millions (20.000.000) parts sociales ordinaires de catégorie A1 (les "Parts Sociales Ordinaires de Catégorie A1");
  - vingt millions (20.000.000) parts sociales ordinaires de catégorie A2 (les "Parts Sociales Ordinaires de Catégorie A2");
  - vingt millions (20.000.000) parts sociales ordinaires de catégorie A3 (les "Parts Sociales Ordinaires de Catégorie A3");
  - vingt millions (20.000.000) parts sociales ordinaires de catégorie A4 (les "Parts Sociales Ordinaires de Catégorie A4");
  - vingt millions (20.000.000) parts sociales ordinaires de catégorie A5 (les "Parts Sociales Ordinaires de Catégorie A5");
  - dix-neuf millions neuf cent quatre-vingt dix-neuf mille neuf cent quatre-vingt dix-neuf (19.999.999) parts sociales préférentielles de catégorie P1 (les "Parts Sociales Préférentielles de Catégorie P1");
  - dix-neuf millions neuf cent quatre-vingt dix-neuf mille neuf cent quatre-vingt dix-neuf (19.999.999) parts sociales préférentielles de catégorie P2 (les "Parts Sociales Préférentielles de Catégorie P2");
  - dix-neuf millions neuf cent quatre-vingt dix-neuf mille neuf cent quatre-vingt dix-neuf (19.999.999) parts sociales préférentielles de catégorie P3 (les "Parts Sociales Préférentielles de Catégorie P3");
  - dix-neuf millions neuf cent quatre-vingt dix-neuf mille neuf cent quatre-vingt dix-neuf (19.999.999) parts sociales préférentielles de catégorie P4 (les "Parts Sociales Préférentielles de Catégorie P4"); and
  - dix-neuf millions neuf cent quatre-vingt dix-neuf mille neuf cent quatre-vingt dix-neuf (19.999.999) parts sociales préférentielles de catégorie P5 (les "Parts Sociales Préférentielles de Catégorie P5");
- ayant chacune une valeur nominale d'un euro cent (EUR 0,01).

Les parts sociales ordinaires de catégorie A1 à A5 sont ci-après désignées comme les "Parts Sociales Ordinaires" et les parts préférentielles de catégorie P1 à P5 sont ci-après désignées comme les "Parts Sociales Préférentielles".

Dans les présents Statuts, "Part Sociale" ou "Parts Sociales" signifie certaines ou toutes les catégories de parts sociales ci-dessus et "Associé" ou "Associés" signifie certains ou tous les détenteurs au moment pertinent des Parts Sociales.

5.2 La Société peut créer un compte de prime d'émission (le "Compte de Prime d'Emission") sur lequel toute prime d'émission payée pour toute Part Sociale sera versée. Les décisions quant à l'utilisation du Compte de Prime d'Emission doivent être prises par le(s) Gérant(s) sous réserve de la Loi de 1915 et des présents Statuts.

Tout montant de prime d'émission payée en sus de la valeur nominale de toute Part Sociale Ordinaire sera alloué à une réserve de prime d'émission disponible qui sera à la libre disposition de la Société et ladite prime d'émission peut être distribuée ou remboursée de quelque manière que ce soit aux Associés par décision du/des Gérant(s), dans la mesure où la Société dispose de sommes distribuables au sens de la Loi de 1915 et en accord avec les dispositions applicables de la Loi de 1915. Tout montant de prime d'émission payé en sus de la valeur nominale de toute Part Sociale Préférentielle sera réservé et attaché aux détenteurs de telles Parts Sociales Préférentielles et sera distribué ou remboursé tel qu'il ressort de façon plus détaillée de l'Article 18.2 a), dans la mesure où la Société dispose de sommes distribuables au sens de la Loi de 1915 et en accord avec les dispositions applicables de la Loi de 1915.

5.3 La Société peut, sans limitation, accepter du capital ou d'autres contributions sans émettre de Parts Sociales ou autres titres en contrepartie de la contribution et peut créditer les contributions à un ou plusieurs comptes. Les décisions quant à l'utilisation de tels comptes seront prises par le(s) Gérant(s) sous réserve de la Loi de 1915 et des présents Statuts. Pour éviter tout doute, toute décision peut, mais n'a pas besoin de, allouer tout monté contribué au contributeur.

5.4 Toutes les Parts Sociales donnent droit à des droits égaux sous réserve des dispositions contraires des présents Statuts. Toute Part Sociale donne droit à une voix au sein des assemblées générales ordinaires et extraordinaires des Associés.

5.5 Le capital social de la Société peut être réduit par l'annulation d'une ou plusieurs catégories de Parts Sociales Ordinaires et/ou de Parts Sociales Préférentielles via le rachat ou l'annulation de toutes les Parts Sociales émises dans tell (s) catégorie(s).

5.6 Une réduction de capital social de la Société via le rachat d'une catégorie de Parts Sociales Ordinaires et/ou de Parts Sociales Préférentielles ne peut être faite que selon l'ordre suivant

- a) Premières, les Parts Sociales Préférentielles de Catégorie P1;
- b) Secondes, les Parts Sociales Préférentielles de Catégorie P2;
- c) Troisièmes, les Parts Sociales Préférentielles de Catégorie P3;
- d) Quatrièmes, les Parts Sociales Préférentielles de Catégorie P4;

e) Cinquièmes, les Parts Sociales Préférentielles de Catégorie P5;

Afin d'éviter toute ambiguïté, les Parts Sociales Ordinaires ne peuvent être rachetées qu'une fois les Parts Sociales de Catégorie P5 rachetées. Le rachat d'une catégorie de Parts Sociales Ordinaires ne peut être fait que dans les périodes respectives suivantes (les "Périodes de Catégorie"):

f) La période pour les Parts Sociales Ordinaires de Catégorie A1 est la période débutant le 30 juillet 2014 et s'achevant au plus tard le 31 décembre 2015 (la "Période de Catégorie A1");

g) La période pour les Parts Sociales Ordinaires de Catégorie A2 est la période débutant le jour suivant la Période de Catégorie A1 et s'achevant au plus tard le 31 décembre 2016 (la "Période de Catégorie A2");

h) La période pour les Parts Sociales Ordinaires de Catégorie A3 est la période débutant le jour suivant la Période de Catégorie A2 et s'achevant au plus tard le 31 décembre 2017 (la "Période de Catégorie A3");

i) La période pour les Parts Sociales Ordinaires de Catégorie A4 est la période débutant le jour suivant la Période de Catégorie A3 et s'achevant au plus tard le 31 décembre 2018 (la "Période de Catégorie A4"); et

j) La période pour les Parts Sociales Ordinaires de Catégorie A5 est la période débutant le jour suivant la Période de Catégorie A4 et s'achevant au plus tard le 31 décembre 2019 (la "Période de Catégorie A5").

5.7 Au cas où une catégorie de Parts Sociales Ordinaires n'a pas été rachetée et annulée durant la Période de Catégorie correspondante, le rachat et l'annulation desdites Parts Sociales Ordinaires peuvent être effectués durant une nouvelle période (la "Nouvelle Période") qui débutera à la date suivant la dernière Période de Catégorie applicable aux Parts Sociales Ordinaires, respectivement (ou selon le cas, la date suivant la fin de la Période précédant immédiatement la Nouvelle Période d'une autre catégorie) et se terminera au plus tard une année après le début de ladite Nouvelle Période. La première Nouvelle Période débutera le jour suivant la Période de Catégorie A5 et les catégories de Parts Sociales Ordinaires non rachetées et non annulées durant leur Période de Catégorie respective viendront dans l'ordre de la catégorie A1 à la catégorie A5 respectivement (dans la mesure non encore rachetée(s) et annulée(s)) sous réserve des limitations prescrites à l'Article 18.2 c).

Afin d'éviter toute ambiguïté, au cas où un rachat et une annulation d'une catégorie de Parts Sociales Ordinaires devait avoir lieu avant le dernier jour de sa Période de Catégorie correspondante (ou selon le cas, la Nouvelle Période), la Période de Catégorie suivante (ou selon le cas, la Nouvelle Période) débutera le jour suivant le rachat et l'annulation de ladite catégorie de Parts Sociales Ordinaires et continuera jusqu'à prendre fin au dernier jour de sa Période de Catégorie correspondante (ou, selon le cas, la Nouvelle Période).

5.8 Dans le cas d'une réduction de capital via le rachat et l'annulation d'une catégorie de Parts Sociales Ordinaires, ladite catégorie de Parts Sociales Ordinaires donne droit aux détenteurs de celle-ci au pro rata de leur détention dans cette catégorie au Montant Disponible 2 (avec la limite toutefois du Montant Total d'Annulation) et les détenteurs des Parts Sociales Ordinaires rachetées et annulées auront droit à un montant égal à la Valeur d'Annulation Par Part Sociale pour les Parts Sociales Ordinaires rachetées et annulées ainsi que tout pro rata à leur détention de Parts Sociales Préférentielles de Catégorie P5 dans tout Montant de Rattrapage non encore payé.

Dans le cas d'une réduction de capital via le rachat et l'annulation d'une catégorie de Parts Sociales Préférentielles, ladite catégorie de Parts Sociales Préférentielles donne droit aux détenteurs de celle-ci au pro rata de leur détention dans cette catégorie au Montant Disponible 1 (avec la limite toutefois du Montant Total d'Annulation) et les détenteurs des Parts Sociales Préférentielles rachetées et annulées auront droit à un montant égal à la Valeur d'Annulation Par Part Sociale pour les Parts Sociales Préférentielles rachetées et annulées.

5.9 La Valeur d'Annulation Par Part Sociale sera calculée en divisant le Montant Total d'Annulation par le nombre de Parts Sociales émises dans la catégorie de parts sociales à racheter et annuler.

Le Montant Total d'Annulation sera un montant déterminé par le Conseil de Gérance sur la base des Comptes Intérimaires pertinents et, en relation avec les Parts Sociales Préférentielles, en prenant en considération également les dispositions de l'Article 18.2 ci-dessous. Le Montant Total d'Annulation pour chaque catégorie de parts sociales concernée sera le Montant Disponible de la catégorie concernée au moment du rachat et de l'annulation de la catégorie de parts sociales concernée sous réserve toutefois que le Montant Total d'Annulation ne soit jamais plus élevé que le Montant Disponible. Lors du rachat et de l'annulation des parts sociales de la catégorie de parts sociales concernée, la Valeur d'Annulation Par Part Sociale sera exigible et payable par la Société.

5.10 Aux fins des présents Statuts, les termes suivants auront les définitions qui suivent:

"Montant Disponible 1" signifie dans la mesure où la Loi de 1915 le permet, la somme de (i) le montant de la réduction de capital social et de la réduction de réserve légale en lien avec la catégorie de Parts Sociales Préférentielles à annuler, (ii) toutes réserves librement distribuables (y compris, afin d'écartier tout doute, la réserve de prime d'émission payée en relation avec la catégorie à racheter), (iii) les Dividendes Préférentiels (incluant toutes Réserves Spéciales de Dividendes Préférentiels et le Montant de Rattrapage) en relation avec la catégorie de Parts Sociales Préférentielles à racheter, et (iv) le cas échéant, le Montant de Rattrapage qui n'a pas encore été payé aux détenteurs des catégories de Parts Sociales Préférentielles antérieurement remboursées.

"Montant Disponible 2" signifie le montant total des bénéfices nets attribuables à telle catégorie de parts sociales (y compris les bénéfices nets reportés de parts sociales) augmenté par (i) toutes réserves librement distribuables (y compris afin d'écartier tout doute le compte de réserve de prime d'émission en relation avec les Parts Sociales Ordinaires), (ii) le

cas échéant, par le montant de la réduction de capital social et de la réduction de la réserve légale en relation avec la catégorie de parts sociales à annuler dans la mesure où cela correspond aux montants disponibles conformément à la loi mais réduit de (i) toutes pertes (y compris les pertes reportées) exprimées en positif et (ii) toutes sommes à placer dans des réserve(s) en application des exigences de la loi et des présents Statuts ou de l'avis raisonnable du Conseil de Gérance hormis pour couvrir les coûts de fonctionnement de la Société, chaque fois tel que décrit dans les Comptes Intérimaires (sans, pour écarter tout doute, aucune double comptabilité), (iii) tous dividendes auxquels ont droit les détenteur(s) des Parts Sociales Ordinaires Initiales et des Parts Sociales Ordinaires toujours en suspens conformément aux Statuts et (iv) du Montant Disponible 1 afin que:

$$MD2 = (BN + E + RC) - (P + RL + PR + DO + MD1)$$

Dans lequel:

MD2 = Montant Disponible 2;

BN = bénéfices nets (comprenant les bénéfices reportés);

E = toute prime d'émission librement distribuable et réserves;

RC = le montant de la réduction de capital et de la réduction de la réserve légale touchant à la catégorie de Parts Sociales à annuler dans la mesure où cela correspond aux montants disponibles conformément à la loi;

P = pertes (y compris les pertes reportées) exprimées en positif;

RL = toutes sommes à placer en réserve(s) conformément aux exigences de la loi ou des Statuts;

PR = toutes sommes mises de côté afin de couvrir les coûts de fonctionnement de la Société de l'avis raisonnable du Conseil de Gérance;

DO = tous dividendes auxquels le(s) détenteurs des Parts Sociales Ordinaires Initiales et Parts Sociales Ordinaires ont encore droit en application des Statuts;

MD1 = Montant Disponible 1;

"Valeur d'Annulation Par Part Sociale" signifie le montant d'annulation par part sociale au sein de la catégorie pertinente à devoir être payé aux associés.

"Comptes Intérimaires" signifie les comptes intérimaires de la Société à la Date de Comptes Intérimaires.

"Date de Comptes Intérimaires" signifie la date précédant au plus de huit (8) jours la date de rachat ou d'annulation de la catégorie de part sociales pertinente.

"Montant d'Annulation Total" signifie le montant à payer comme prix de rédemption pour la catégorie de parts sociales ainsi rachetée.

Le Montant Disponible, selon le cas, sera déterminé par le Conseil de Gérance, de bonne foi et dans l'intérêt supérieur de la Société et toujours en accord avec la Loi de 1915. Afin d'éviter toute ambiguïté, le Conseil de Gérance peut à sa seule discrétion décider d'inclure ou d'exclure dans sa détermination du Montant Disponible, selon le cas, la prime d'émission payée soit partiellement ou dans sa totalité.

## **6. Indivisibilité des parts sociales.**

6.1 Chaque Part Sociale est indivisible.

6.2 Une Part Sociale peut être enregistrée au nom de plus d'une personne à condition que tous les détenteurs d'une Part Sociale notifient par écrit la Société de celui d'entre eux qui est à considérer comme leur représentant; la Société considérera ce représentant comme s'il était le seul Associé pour la Part Sociale en question, y compris pour les besoins de vote, dividende et autres droits de paiement.

## **7. Emission des parts sociales.**

7.1 Sous réserve des dispositions de tout pacte d'associés à être conclu de temps en temps entre les Associés de la Société (le "Pacte d'Associés") et des présents Statuts, si la Société propose d'émettre des Parts Sociales dans le capital social de la Société par un apport en numéraire, toute personne détenant alors des Parts Sociales (les "Associés Existants") sera en droit de souscrire aux mêmes termes pour la proportion des nouvelles Parts Sociales qui est autant que possible égale à la proportion de valeur nominale des Parts Sociales détenues par les Associés Existants de la Société par rapport aux Parts Sociales alors émises, sous condition que:

7.1.1 l'Associé Existant peut uniquement exercer ce droit s'il souscrit pro rata aux Investisseurs pour une proportion de chaque catégorie de Parts Sociales à émettre (et pour éviter toute ambiguïté ceci obligerait également les deux Co-Investment KG à souscrire pro rata pour chaque catégorie de Parts Sociales, incluant les "loan notes", PECs ou instruments similaires, si émis); et

7.1.2 Ce droit est exercé et le paiement pour les Parts Sociales souscrites de cette façon est à effectuer endéans dix (10) Jours Ouvrables suivant la notification de l'émission envisagée par la Société;

7.1.3 les Investisseurs peuvent désigner chacune de leurs Filiales pour souscrire à ces nouvelles Parts Sociales auxquelles les Investisseurs ont le droit de souscrire en accord avec le présent Article.

## **8. Cession de parts sociales.**

8.1 Au cours de la période durant laquelle la Société a un seul Associé, les Parts Sociales seront librement cessibles.

8.2 Au cours de la période durant laquelle la Société a plusieurs Associés:

8.2.1 Les Parts Sociales ne sont pas cessibles sauf pour raison de décès à d'autres personnes que des Associés à moins que les Associés détenant au moins trois quarts des Parts Sociales n'aient accepté la cession à une assemblée générale;

8.2.2 les Parts Sociales ne sont pas cessibles pour raison de décès à d'autres personnes que les Associés sauf si les Associés détenant trois quarts des Parts Sociales détenues par les survivants ont accepté la cession ou que les conditions envisagées par l'article 189 de la Loi de 1915 s'appliquent;

8.2.3 La cession de Parts Sociales est sujette aux dispositions des articles 189 et 190 de la Loi de 1915.

### **9. Restrictions à la disposition de parts sociales.**

9.1 Sous réserve des dispositions de tout Pacte d'Associés, aucun Associé Existant n'est en droit de Disposer de ses Parts Sociales autrement qu'en respectant les dispositions suivantes:

9.1.1 Une cession en accord avec toute disposition de tout Pacte d'Associés concernant toute Opération de Sortie ou de Réorganisation;

9.1.2 Une cession en accord avec les Articles 9.5 et 9.6;

9.1.3 Concernant les Investisseurs, en cas de cession à un autre Investisseur ou à une Filiale;

9.1.4 Concernant l'Investisseur CD&R, en cas de syndication; ou

9.1.5 Autrement s'il s'agit d'une Disposition avec le Consentement de l'Investisseur.

9.2 Nonobstant les dispositions contenues dans ces Statuts ou dans tout Pacte d'Associés, aucune Disposition de Parts Sociales ne pourra être autorisée et aucun Associé ne sera autorisé à Disposer des Parts Sociales, sauf si cette Disposition est, en plus de toutes exigences énoncées par tout Pacte d'Associés qui peut être conclu de temps en temps, en conformité avec la Loi Luxembourgeoise.

9.3 Chaque Associé peut uniquement Disposer des Parts Sociales dans le strict respect de toutes les conditions applicables à tout Pacte d'Associés qui viendrait à être conclu entre les Associés le cas échéant et, dans la mesure permise par la Loi Luxembourgeoise, toute prétendue Disposition de Parts Sociales par un Associé qui ne serait pas en conformité avec toutes les conditions applicables de tout Pacte d'Associés sera nulle et non avenue et sans effet, et la Société ne devra reconnaître et ne sera liée par aucune des ces prétendues cessions et ne devra refléter aucune de ces prétendues Dispositions dans son registre.

9.4 Toute Cession par tout Détenteur de Parts Sociales effectuée en accord avec les présents Statuts et tout Pacte d'Associés qui viendrait à être conclu par les Associés le cas échéant, doit être réalisée grâce aux documents et instruments qui doivent être utilisés afin de se conformer à la Loi Luxembourgeoise.

### **9.5 Obligation de Sortie Forcée**

9.5.1 Sous réserve des dispositions de tout Pacte d'Associés, en cas de Vente ou d'Inscription de Parts Sociales Ordinaires initiée par les Investisseurs Majoritaires (les "Investisseurs Sortants") d'au moins 25% des Parts Sociales Ordinaires (autres que du fait d'une cession à des Filiales ou suite à une syndication) sur réception d'une notification écrite de cette opération par les Investisseurs Majoritaires, les autres détenteurs de Parts Sociales (chacun un "Associé de Sortie Forcée") seront obligés et s'engagent à accepter toute offre par un/des acheteur(s) ou souscripteurs en relation avec la Vente ou le Listing tel qu'applicable (l'"Acheteur de Sortie Forcée"), à acheter au montant pro rata de chaque catégorie de Parts Sociales qu'ils détiennent (les "Parts Sociales de Sortie Forcée") tel que prévu dans et sous réserve des articles suivants.

9.5.2 Les Associés de Sortie Forcée se verront offrir de céder ou d'offrir leurs Parts Sociales de Sortie Forcée à une valeur économique équivalente et aux termes et conditions substantiellement similaires à la cession ou à l'offre des Investisseurs Sortants.

9.5.3 Afin d'exercer leur droit de requérir la cession ou l'offre par les Associés de Sortie Forcée (le "Droit de Sortie Forcée"), les Investisseurs Sortants doivent envoyer une notification écrite à chaque Associé de Sortie Forcée sans retard indu (la "Notification de Sortie Forcée") contenant, dans la mesure du possible, le projet de convention d'achat des parts sociales des Investisseurs avec l'Acheteur de Sortie Forcée et les détails concernant (i) le prix d'acquisition par Part Sociale proposé, (ii) les termes de paiement, (iii) tous autres termes et conditions matériels de l'offre de l'Acheteur de Sortie forcée; (iv) le calendrier prévu de la cession ou de l'offre envisagée et (v) le nombre et la catégorie de Parts Sociales que les Investisseurs désirent céder ou offrir ainsi que la proportion entre ces Parts Sociales et le nombre total de Parts Sociales détenues par les Investisseurs (le "Rapport d'Investisseur").

9.5.4 À la date notifiée à l'Associé de Sortie Forcée par l'Investisseur Sortant, chaque Associé de Sortie Forcée cédera ses Parts Sociales de Sortie Forcée à l'Acheteur de Sortie Forcée à une valeur économique équivalente et aux termes et conditions substantiellement similaires à la cession ou à l'offre de l'Investisseur Sortant mais non plus moins favorables que celles prévues par la Notification de Sortie Forcée, sous réserve uniquement de la réception du prix d'acquisition et de la finalisation de la cession par les Investisseurs.

9.5.5 Tout Associé entreprend d'effectuer toutes les actions nécessaires, désirables ou appropriées pour une Cession de Parts Sociales de Sortie Forcée à l'Acheteur de Sortie Forcée après l'exercice du Droit de Sortie Forcée.

9.5.6 Le Conseil de Gérance devra à la date effective de la Cession des Parts Sociales de Sortie Forcée (qui, afin d'éviter toute ambiguïté, ne sera pas avant la réception du prix d'acquisition par les Associés de Sortie Forcée) faire en sorte que

l'Acheteur de Sortie Forcée soit enregistré dans le Registre des Associés de la Société en tant que détenteur de toute Part Sociale étant cédée.

9.5.7 Le prix d'acquisition payé pour les Parts Sociales par l'Acheteur de Sortie Forcée sera distribué dans le cadre et en application de l'ordre tel qu'il est prévu dans tout Pacte d'Associés en relation avec les recettes d'une Sortie ou d'un événement de liquidité.

#### 9.6 Sortie Conjointe

9.6.1 Sous réserve des dispositions de tout Pacte d'Associés, hormis en cas de cession en application des Articles 9.1.3 et 9.1.4, l'Investisseur Majoritaire devra, en cas de Vente ou d'Inscription d'au moins 25 % des Parts Sociales Ordinaires (non dus à une cession à des Filiales ou suivant une syndication endéans les deux premières années suivant la date d'un Pacte d'Associés), accepter en accord avec le(s) acheteur(s) ou souscripteur(s) respectifs que les autres Associés obtiennent une offre d'acquisition, au pro rata de leurs Parts Sociales, à une valeur économique équivalente et aux termes et conditions substantiellement similaires à l'Investisseur Majoritaire. Pour ce faire, l'Investisseur Majoritaire devra, sans retard indu notifier par écrit aux autres Associés (chacun un "Associé de Sortie Conjointe") les informant de la Cession ou de l'Inscription envisagée (la "Notification de Sortie Conjointe"); concernant le contenu de cette Notification de Sortie Conjointe, l'Article 9.5.3. sera applicable mutatis mutandis. Les dispositions du présent Article 9.6 sont sans préjudice des dispositions de tout Pacte d'Associés concernant une Opération de Sortie ou te Réorganisation.

9.6.2 Endéans quinze (15) Jours Ouvrables de la réception de la Notification de sortie Conjointe, tout Associé de Sortie Conjointe peut requérir auprès de l'Investisseur Majoritaire par voie écrite qu'une proportion de ses Parts Sociales égale à la Proportion d'Investisseur (les "Parts Sociales de Sortie Conjointe") soit cédées à une valeur économique équivalente et aux termes et conditions substantiellement similaires que ceux applicables aux Investisseurs et également à des termes et conditions non moins favorables que ceux prévus au sens de la Notification de Sortie Conjointe.

9.6.3 Au cas où un Associé de Sortie Conjointe manque de notifier en temps voulu l'Investisseur Majoritaire par voie écrite de son intention de céder les Parts Sociales de Sortie Conjointe, il ne pourra plus demander la cession de ses Parts Sociales de Sortie Conjointe à l'acheteur visé dans la Notification de Sortie Conjointe. Ceci ne s'applique pas si le commandité ou autre représentant de l'Associé Existant concerné n'exerce pas ce droit dans les délais malgré le fait que tel commandité ou autre représentant ait reçu l'instruction en accord avec tout accord de partenariat d'exercer dans les délais ce droit par les Managers qui sont des partenaires de l'Associé de sortie Conjointe.

9.6.4 Les Articles 9.5.4. et 9.5.7 s'appliqueront mutatis mutandis concernant une cession de sortie conjointe.

#### 10. Gérance.

10.1 La Société sera administrée par un conseil de gérance (le "Conseil de Gérance") composé d'au moins trois (3) gérants, comprenant au moins deux (2) gérants de catégorie A qui devront être des gérants basés à Luxembourg (chacun un "Gérant de Catégorie A") et un (1) gérant de catégorie B (chacun un "Gérant de Catégorie B" et avec le "Gérant de Catégorie A" ci-après conjointement dénommés les "Gérants"). Les Gérants seront nommés par une résolution des associés prise conformément aux lois luxembourgeoises et aux présents Statuts. Les Gérants ne doivent pas nécessairement être des associés de la Société.

10.2 Un Gérant pourra être révoqué à tout moment avec ou sans cause par une Résolution des Associés prise conformément à la Loi Luxembourgeoise à aux présents Statuts.

**11. Pouvoirs des gérants.** Le Conseil de Gérance, aura tous pouvoirs pour prendre toutes les actions qui sont nécessaires ou utiles à l'accomplissement de l'objet social de la Société, sous réserve des actions qui sont réservées par la Loi Luxembourgeoise et les présents Statuts et qui seront décidées par les Associés.

**12. Représentation.** Sous réserve des dispositions de la loi Luxembourgeoise et des présents Statuts, la Société est valablement liée ou représentée vis-à-vis des tiers par (i) la seule signature de tout Gérant de Catégorie A, (ii) la signature conjointe d'un (1) Gérant de Catégorie A et un (1) Gérant de Catégorie B de la Société (iii) la seule signature d'une personne à laquelle un tel pouvoir a été délégué en vertu de l'Article 11.

**13. Mandataires des gérants.** Le Conseil de Gérance peut déléguer n'importe lesquels de leurs pouvoirs pour remplir des tâches spécifiques, à un ou plusieurs mandataires ad hoc et devra déterminer les pouvoirs et responsabilités de tels mandataires et rémunération (si c'est le cas), la durée de leur période de représentation et toutes les autres conditions pertinentes de leur mandat.

#### 14. Réunion du conseil de gérance.

14.1 Les réunions du Conseil de Gérance (les "Réunions du Conseil") peuvent être convoquées par tout Gérant. Le Conseil de Gérance pourra nommer un président.

14.2 Le Conseil de Gérance peut valablement débattre et prendre des décisions lors d'une Réunion du Conseil sans se plier à tout ou partie des conditions de convocation préalable et formalités si tous les Gérants ont renoncé aux formalités de convocation que ce soit par écrit ou, lors de la Réunion du Conseil en question, en personne ou par l'intermédiaire d'un représentant autorisé.

14.3 Un Gérant peut nommer un autre Gérant (et seulement un gérant) pour le représenter (le "Représentant du Gérant") lors d'une Réunion du Conseil, délibérer, voter et accomplir toutes ses fonction en son nom à la Réunion du

Conseil. Un Gérant peut représenter plusieurs Gérants à un Conseil de Gérance à la condition que (sans préjudice quant aux quorums requis) au moins deux Gérants soient présents physiquement à une Réunion du Conseil tenue en personne ou participe en personne à une Réunion du Conseil tenue en vertu de l'Article 14.5.

14.4 Le Conseil de Gérance ne peut valablement débattre et prendre des décisions que si la totalité des Gérants sont présents ou représentés. Les décisions du Conseil de Gérance seront adoptées à la majorité simple.

14.5 Un Gérant ou le Représentant d'un Gérant peuvent valablement participer à une Réunion du Conseil par voie d'utilisation de conférence téléphonique, de vidéo conférence et de conférence téléphonique ou de tous autres équipements de communication à condition que toutes les personnes participant à une telle réunion soient dans la capacité de s'entendre et de parler tout au long de la réunion. Une personne participant de cette manière est réputé être présent en personne à la réunion et devra être compté dans le quorum et sera autorisé à voter. Sujet à la loi Luxembourgeoise, toutes les activités commerciales qui sont effectuées de cette manière par tous les Gérants seront réputés pour les besoins des présents statuts, valables et effectivement effectuées à une Réunion du Conseil, peu importe que moins que le nombre de Gérants (ou leurs représentants) requis pour constituer un quorum aient été physiquement présents au même endroit.

14.6 Une résolution écrite, signée par tous les Gérants (ou en relation avec tout Gérant, son Représentant) est valide comme si elle avait été adoptée dans des cas exceptionnels à une Réunion du Conseil dûment convoquée et tenue et pourra consister en un ou plusieurs documents ayant le même contenu et signée par ou au nom d'un ou plusieurs des Gérants concernés.

14.7 Les procès-verbaux d'un Conseil de Gérance devront être signés et les extraits de ces procès-verbaux pourront être certifiés par tout Gérant présent à la Réunion.

### **15. Résolutions des associés.**

15.1 Chaque Associé a droit à un vote pour chaque Part Sociale dont il est le détenteur.

15.2 Sous réserve des dispositions prévues aux Articles 15.3, 15.4 et 15.5, les Résolutions des Associés sont valides uniquement si elles sont adoptées par les Associés détenant plus de la moitié des Parts Sociales, toutefois si une telle figure n'est pas atteinte lors de la première assemblée ou lors des premières résolutions écrites, les Associés devront convoquer ou être consultés une seconde fois, par lettre recommandée et les résolutions pourront être adoptées à la majorité des votes, sans préjudice du nombre de Parts Sociales représentées.

15.3 Les Associés ne pourront pas changer la nationalité de la Société ou obliger un des Associés à augmenter sa participation dans la Société sans un vote unanime de tous les Associés.

15.4 Sous réserve des dispositions prévues à l'Article 15.3, toute résolution pour modifier les présents Statuts (y compris le changement de Siège Social), sous réserve de dispositions contraires, doit être passée par une majorité des Associés représentant les trois quarts des Parts Sociales.

15.5 Une résolution pour déterminer la méthode de liquidation de la Société et/ou pour nommer les liquidateurs doit être passée conformément à la Loi Luxembourgeoise.

15.6 Une réunion des Associés (une "Assemblée Générale") peut valablement débattre et prendre des décisions sans se conformer à tout ou partie des conditions de convocation préalable et formalités si tous les Associés ont renoncé aux formalités de convocation que ce soit par écrit ou, lors de l'Assemblée Générale en question, en personne ou par l'intermédiaire d'un représentant autorisé.

15.7 Un Associé peut être représenté à une Assemblée Générale en désignant par écrit (ou par fax ou e-mail ou tout autre moyen similaire) un mandataire qui n'a pas besoin d'être un Associé.

15.8 S'il y a moins de vingt-cinq Associés dans la Société, les résolutions des Associés pourront être passées par voie de résolutions écrites des Associés plutôt que lors d'une Assemblée Générale à la condition que chaque Associé reçoive le texte précis des résolutions ou décisions à adopter et donne son vote par écrit.

15.9 Les conditions de majorité requises applicables à l'adoption de résolutions par une Assemblée Générale s'appliquent mutatis mutandis à la prise de résolutions écrites par les Associés. Sauf dans les cas requis par la Loi Luxembourgeoise, aucun quorum ne sera requis pour l'adoption des résolutions écrites par les Associés. Les résolutions écrites des Associés seront réputées valablement adoptées immédiatement après réception par la Société de copies originales (ou de copies envoyées par facsimilé ou par e-mail attaché) des votes des Associés sous réserve des conditions requises à l'Article 15.8 et des présentes dispositions 15.9, que les Associés aient voté ou non.

**16. Questions requérant le consentement de l'investisseur.** Sous réserve des dispositions de tout Pacte d'Associés, les questions suivantes requerront la permission ou le consentement de l'Investisseur ("Consentement de l'Investisseur"):

#### **16.1 Général**

Toute question, action ou mesure n'étant pas en accord avec les Documents Financiers ou toutes conventions ou tous accords énoncés dans les Documents Financiers;

#### **16.2 Questions sociétales**

16.2.1 toute modification relative aux statuts de toute Société du Groupe;

16.2.2 la nomination et la révocation de l'auditeur du Groupe;

16.2.3 l'adoption des comptes consolidés audités du Groupe et sur demande l'adoption des comptes vérifiés de Sociétés du Groupe individuelles;

16.2.4 toute modification aux dates de référence comptables ou aux conventions comptables, suppositions, principes, procédures ou méthodes;

16.2.5 la présentation de toute requête en liquidation ou requête en administration;

16.2.6 toute modification du capital social ou la création, l'allocation ou l'émission de toutes parts sociales ou de toute autre valeur mobilière ou l'octroi d'une option ou d'un droit de souscription ou de conversion de tout instrument en de telles parts sociales ou valeurs mobilières ou la renonciation à tout droit de recevoir un paiement en relation avec toutes parts sociales émises et partiellement payées;

16.2.7 toute réduction du capital social ou variation des droits attachés à toute catégorie de parts sociales ou toute rédemption, achat ou autre acquisition de toutes parts sociales ou autres valeurs mobilières de toute Société du Groupe;

16.2.8 toute allocation par voie de capitalisation de toute somme dans ou vers le paiement de toutes parts sociales ou de toute autre valeur mobilière ou de tout montant qui demeure au crédit du compte de prime d'émission ou de toute réserve de rachat à toutes fins;

16.2.9 la conclusion de toute transaction matérielle avec un associé direct ou indirect de la Société ou de toute société associée ou son ou sa personne connectée non pas dans le cadre de ses activités commerciales courantes ou non pas à des conditions commerciales loyales;

16.2.10 l'adoption du et toute modification au budget annuel au niveau du Groupe ou du plan d'affaires du Groupe;

16.2.11 la conclusion, la cessation, l'annulation ou la modification de tout accord d'entreprise de profits et pertes, de transfert, de domination et similaires;

16.2.12 l'octroi de toute procuration ou autre délégation de pouvoir des gérants pour une période de plus de trois mois ou n'étant pas réduite à certaines transactions identifiées;

16.2.13 la constitution d'une nouvelle filiale ou l'acquisition de tout capital social ou autres valeurs mobilières de toute personne morale;

16.2.14 une Disposition ou une Inscription;

16.2.15 l'établissement de toute nouvelle branche ou activité ou la fermeture d'une telle branche ou activité;

16.3 Questions d'emploi

16.3.1 la nomination, la révocation et les conditions d'emploi du secrétaire général de la Société ou tout directeur de toute Société du Groupe;

16.3.2 la nomination, la décharge, la rémunération et les conditions d'emploi de tout employé touchant un salaire annuel de base de plus de EUR 200.000 (ou l'équivalent local) ou plus chaque année ou tout autre employé directement rattaché au secrétaire général (nonobstant le salaire touché par ledit employé);

16.3.3 l'adoption ou la modification de tout régime de participation aux bénéfices, ou toute plan d'options sur les parts sociales ou de formules incitatives basées sur des parts sociales ou toute fiducie de parts sociales détenues par les employés ou tout plan d'actionnariat ou régime collectif d'allocation de retraite;

16.3.4 l'adoption ou la modification matérielle de tout système de prime;

16.4 Questions opérationnelles

16.4.1 L'entrée dans, la cessation de et la modification de l'actionnariat ou la participation à toute joint venture, partenariat, consortium ou autre arrangement similaire;

16.4.2 la vente de toute Société du Groupe ou tout consolidation ou amalgamation avec toute autre société;

16.4.3 l'acquisition ou la disposition (y compris la location-financement à un tiers) par toute Société du Groupe dans tout exercice (nonobstant si exposé dans le budget annuel du Groupe ou différemment) de:

(a) les actifs ayant une valeur comptable ou de marché supérieure à EUR 1.000.000 de façon individuelle ou EUR 2.000.000 de total par an;

(b) la totalité ou une part substantielle de ses entreprises ayant une valeur supérieure à EUR 1.000.000 de façon individuelle ou EUR 2.000.000 de total par an; ou

(c) une filiale ayant une valeur supérieure à EUR 1.000.000 de façon individuelle ou EUR 2.000.000 de total par an;

16.4.4 les dépenses (y compris les obligations dans le cadre de contrats de crédit-bail et de location) de tout objet ou projet supérieures à EUR 1.000.000 qui ne sont pas prévues au budget annuel;

16.4.5 la conclusion de tout contrat de location-vente, licence ou obligation similaire sous lequel la location et tout autre paiement dépasse EUR 1.000.000 de total par an qui ne sont pas prévues au budget annuel;

16.4.6 la cessation ou toute modification matérielle de la nature ou de la zone géographique de toute activité commerciale matérielle substantielle, étant entendu que toute cessation ou changement matériel à une opération commerciale rentable sera considérée comme matérielle;

16.4.7 la conclusion, l'abandon ou la modification matérielle de tout contrat inhabituel ou onéreux ou tout autre contrat matériel ou majeur ou à long terme;

16.4.8 la conclusion, la cessation, la modification, la renonciation ou la violation d'un arrangement ou d'un contrat avec tout employé ou personne connectée à tel employé, y compris la modification de la rémunération ou des autres avantages sous tel arrangement ou contrat;

#### 16.5 Questions financières

16.5.1 la vente de toutes dettes lui appartenant sur une base réduite à un tiers ou l'emprunt de montants (ou l'endettement sous forme de prêts) autres qu'en application des Documents Financiers ou dans le déroulement normal de l'activité ou la création de ou permettre la création de ou endurer la subsistance de toute charge, de toute hypothèque, privilège (autre qu'un privilège naissant par opération de la loi) ou autre sûreté sur un quelconque de ses actifs ou propriété autre que (i) en application des Documents Financiers ou (ii) dans le déroulement normal de l'activité ou (iii) ayant une valeur inférieure à EUR 100.000 de façon individuelle ou à EUR 1.000.000 de total par an, sauf en cas de violation des Documents Financiers;

16.5.2 l'octroi de (i) toute garantie ou indemnité à des tiers (supérieure à EUR 500.000 de total par an) ou (ii) toute garantie inter-entreprise ou indemnité (supérieure à EUR 5.000.000 par entité légale) autrement que dans le cadre des Documents Financiers ou dans le déroulement normal des activités;

16.5.3 tout octroi de crédit ou d'avance (supérieur à EUR 100.000 chacun ou en total) à toute personne, firme, société ou autre entreprise, autre qu'une Société du Groupe ou autrement que dans le déroulement normal de l'activité et de façon loyale;

16.5.4 le paiement ou la déclaration de tout dividende ou autre distribution au niveau du Groupe;

16.5.5 tout changement matériel effectué envers ses banquiers ou les termes du mandat donné à tels banquiers en relation avec le(s) compte(s);

16.5.6 la modification ou la renonciation à toute disposition des Documents Financiers ou des droits rattachés aux Documents Transactionnels ou à l'opération ou la négociation de toute demande ou autre question sou ou en relation avec les Documents Financiers ou les documents Transactionnels;

16.5.7 l'acquisition de couvertures, d'options financières, d'instruments à terme ou autres dérivés autrement que pour la couverture de risque de marché des Sociétés du Groupe;

#### 16.6 Autres questions

16.6.1 la décision de ne pas exécuter ou modifier ou prendre des quelconques mesures relativement aux droits de la Société dans le cadre des Documents Financiers.

16.6.2 la conduite de tout litige matériel de la Société (ayant une valeur nominale de plus de EUR 1.000.000), à l'exception du recouvrement des créances résultant du cours normal de l'Activité ou demande pour une injonction provisoire ou autre demande ou action (y compris toute défense provisoire) qui est requise d'urgence pour le meilleur intérêt de la Société dans les circonstances dans lesquelles il n'est pas raisonnablement réalisable d'obtenir un consentement préalable;

16.6.3 la réalisation de toute contribution de bienfaisance non enregistrées au budget annuel de temps en temps en sus de EUR 5.000 par contribution charitable individuelle, de EUR 20.000 de total par an ou la réalisation de tous dons politiques;

16.6.4 le négociation de quelque façon que ce soit (y compris l'acquisition ou la cession, directement ou par voie de licence ou d'une quelconque autre façon) de propriété intellectuelle autrement que résultant du cours normal de l'activité;

16.6.5 s'entendre sur un prix ou émettre toute notification; ou

16.6.6 opérer tout autre acte ou chose non prévu par le budget annuel du Groupe entraînant une obligation contractuelle ou statutairement financière de plus de EUR 500.000 de façon individuelle ou EUR 2.000.000 de total par an.

**17. Exercice social.** L'exercice social de la Société débute le 1 janvier et se termine le 31 décembre de chaque année, étant entendu que, en tant que mesure transitoire, le premier exercice social de la Société débute à la date de sa constitution et se termine le 31 décembre suivant (toutes dates comprises).

#### 18. Distributions sur parts sociales.

18.1 Sur le bénéfice net de la Société déterminé en conformité avec la Loi Luxembourgeoise, cinq pour cent (5%) seront prélevés et alloués à une réserve légale. Ce prélèvement cessera d'être obligatoire lorsque le montant de la réserve légale aura atteint dix pour cent (10%) du capital social de la Société.

18.2 La décision de distribuer des fonds et la détermination du montant d'une telle distribution sera prise par les Associés en accord avec les dispositions suivantes du présent Article 18.2.

a) Les détenteurs de toute catégorie de Parts Sociales Préférentielles ont droit à des dividendes préférentiels annuels (les "Dividendes Préférentiels") calculé sur base de (i) le capital social original contribué à telle catégorie de Parts Sociales Préférentielles, comprenant la valeur nominale des Parts Sociales Préférentielles concernées et la prime d'émission correspondante (non encore remboursée) (le "Montant de Part Sociale Préférentielle") ainsi que des (ii) Dividendes Préférentiels attribuables à telle catégorie de Parts Sociales Préférentielles non distribués les années précédentes (la "Réserve Spéciale de Dividende Préférentiel") au taux annuel suivant:

- les détenteurs de Parts Sociales Préférentielles de catégorie P1 seront en droit de recevoir des distributions de dividendes d'un montant de douze virgule cinquante pour cent (12,50%) du Montant de Part Sociale Préférentielle et de la Réserve Spéciale de Dividende Préférentiel liée aux Parts Sociales Préférentielles de catégorie P1, ensuite,
- les détenteurs de Parts Sociales Préférentielles de catégorie P2 seront en droit de recevoir des distributions de dividendes d'un montant de douze virgule cinquante-cinq pour cent (12,55%) du Montant de Part Sociale Préférentielle et de la Réserve Spéciale de Dividende Préférentiel liée aux Parts Sociales Préférentielles de catégorie P2, ensuite,
- les détenteurs de Parts Sociales Préférentielles de catégorie P3 seront en droit de recevoir des distributions de dividendes d'un montant de douze virgule soixante pour cent (12,60%) du Montant de Part Sociale Préférentielle et de la Réserve Spéciale de Dividende Préférentiel liée aux Parts Sociales Préférentielles de catégorie P3, ensuite,
- les détenteurs de Parts Sociales Préférentielles de catégorie P4 seront en droit de recevoir des distributions de dividendes d'un montant de douze virgule soixante-cinq pour cent (12,65%) du Montant de Part Sociale Préférentielle et de la Réserve Spéciale de Dividende Préférentiel liée aux Parts Sociales Préférentielles de catégorie P4, ensuite,
- les détenteurs de Parts Sociales Préférentielles de catégorie P5 seront en droit de recevoir des distributions de dividendes d'un montant de douze virgule soixante-dix pour cent (12,70%) du Montant de Part Sociale Préférentielle et de la Réserve Spéciale de Dividende Préférentiel liée aux Parts Sociales Préférentielles de catégorie P5, et

Dans la mesure où les Dividendes Préférentiels ne sont pas distribués une année, malgré l'existence de bénéfices disponibles à cet effet, le montant des Dividendes Préférentiels (i) sera alloué à la Réserve Spéciale de Dividende Préférentiel de chacune des Parts Sociales Préférentielles et (ii) sera disponible pour des distributions préférentielles aux détenteurs des Parts Sociales Préférentielles respectives au moment de la prochaine distribution de dividendes de la Société, sous réserve de l'accord des associés dans des résolutions des associés.

Si les Dividendes Préférentiels ne sont pas distribués entièrement ou ont été distribués uniquement de façon partielle pendant une ou plusieurs années particulières, le droit à des Dividendes Préférentiels annuels entiers continuera à s'accumuler jusqu'à ce qu'il soit complètement payé. Si et dans la mesure où, ultérieurement, des bénéfices sont réalisés, le droit à un Dividende Préférentiel entier s'accumule et devient payable, mettant tout détenteur dans la position équivalente à celle où le Dividende Préférentiel entier s'était accumulé chaque année (le "Montant de Rattrapage").

Dans tous les cas, des dividendes peuvent uniquement être distribués et des parts sociales rachetées suivant des résolutions des associés y respectives ou des résolutions du Conseil de Gérance et uniquement dans la mesure où la Société dispose de sommes distribuables selon la signification de la Loi de 1915 et conformément aux dispositions de cette loi.

b) Deuxièmement, les détenteurs de Parts Sociales Ordinaires de catégorie A1 auront le droit de recevoir, au pro rata, un dividende représentant 0,25% de la valeur nominale des Parts Sociales Ordinaires de catégorie A1 émises par la Société. Les détenteurs de Parts Sociales Ordinaires de catégorie A2 auront le droit de recevoir, au pro rata, un dividende représentant 0,30% de la valeur nominale des Parts Sociales Ordinaires de catégorie A2 émises par la Société. Les détenteurs de Parts Sociales Ordinaires de catégorie A3 auront le droit de recevoir, au pro rata, un dividende représentant 0,35% de la valeur nominale des Parts Sociales Ordinaires de catégorie A3 émises par la Société. Les détenteurs de Parts Sociales Ordinaires de catégorie A4 auront le droit de recevoir, au pro rata, un dividende représentant 0,40% de la valeur nominale des Parts Sociales Ordinaires de catégorie A4 émises par la Société. Les détenteurs de Parts Sociales Ordinaires de catégorie A5 auront le droit de recevoir, au pro rata, un dividende représentant 0,45% de la valeur nominale des Parts Sociales Ordinaires de catégorie A5 émises par la Société. Les détenteurs de Parts Sociales Ordinaires Initiales auront le droit de recevoir, au pro rata, un dividende représentant 0,50% de la valeur nominale des Parts Sociales Ordinaires Initiales émises par la Société.

Afin d'éviter toute ambiguïté, les paiements à effectuer sous (b) sont à effectuer sur une base pari passu entre les détenteurs des catégories de Parts Sociales Ordinaires Initiales et Parts Sociales Ordinaires.

Le reste de toute distribution de dividendes sera alors alloué aux Parts Sociales Ordinaires tel que déterminé par le Conseil de Gérance.

Nonobstant les dispositions qui précèdent, le Conseil de Gérance est en droit de déclarer et payer des dividendes intérimaires aux associé(s) conformément aux dispositions relatives aux distributions décrites dans les dispositions du présent Article 18.2 qui précèdent avant la fin de l'exercice et conformément aux dispositions légales applicables.

c) Afin d'éviter toute ambiguïté, les détenteurs de Parts Sociales Ordinaires Initiales et de Parts Sociales Ordinaires seront en droit de recevoir un dividende ou un dividende intérimaire, y compris tout remboursement de capital social, uniquement si (i) tel dividende ou dividende intérimaire a été approuvé par une résolution des associés respective avec une majorité de 75% de tous les détenteurs de Parts Sociales Préférentielles ou si (ii) (a) toute distribution de dividende découlant du présent Article 18.2 en relation avec les Parts Sociales Préférentielles a été entièrement payée aux détenteurs des Parts Sociales Préférentielles par ordre numérique (p.e. d'abord les Parts Sociales Préférentielles de Catégorie P1); et (b) toutes les Parts Sociales Préférentielles émises ont été rachetées et toute prime d'émission contributive en relation avec les Parts Sociales Préférentielles a été complètement remboursée aux détenteurs des Parts Sociales Préférentielles par ordre numérique (p.e. d'abord les Parts Sociales Préférentielles de Catégorie P1).

18.3 Le Conseil de Gérance peut décider de payer des dividendes intérimaires au(x) associé(s) avant la fin de l'exercice social sur la base d'une situation de comptes montrant que des fonds suffisants sont disponibles pour la distribution, étant entendu que (i) le montant à distribuer ne peut pas excéder, si applicable, les bénéfices réalisés depuis la fin du dernier

exercice social, augmentés des bénéfices reportés et des réserves distribuables, mais diminués des pertes reportées et des sommes allouées à la réserve établie selon la Loi ou selon ces Statuts et que (ii) de telles sommes distribuées qui ne correspondent pas aux bénéfices effectivement réalisés soient récupérables par le(s) Associé(s).

**19. Dissolution et liquidation.** La liquidation de la Société sera décidée par une Réunion des Associés en conformité avec la Loi Luxembourgeoise et l'Article 15. Dans le cas où la Société n'aurait qu'un Associé, cet Associé peut, à son gré, décider de liquider la Société en reprenant à son compte l'ensemble des actifs et passifs, connus ou inconnus, de la Société.

## **20. Interprétation et loi luxembourgeoise.**

20.1 Dans les présents Statuts:

20.1.1 Une référence à:

- (e) Un genre devra inclure chaque genre;
- (f) (à moins que le contexte ne requière autrement) le singulier devra inclure le pluriel et vice versa;
- (g) Une "personne" inclut une référence à tout individu, firme, société, corporation ou toute autre entité, gouvernement, état ou agence d'un état ou joint venture, association, partenariat, comité d'entreprise ou organe de représentation des employés (ayant ou non une personnalité juridique séparée);
- (h) une disposition légale ou statuts inclut toutes modifications y afférentes et toutes nouvelles mises en vigueur (avec ou sans modifications).

20.1.2 les mots "inclure" et "incluant" seront censé être suivis par les mots "sans limitation" et on ne donnera pas aux mots généraux une interprétation restrictive pour la raison qu'ils seraient précédés ou suivis d'un mot indiquant un terme particulier, des faits ou des choses ou par des exemples qui tombent dans la définition des mots généraux;

20.1.3 les en-têtes de ces Articles ne doivent pas affecter leur interprétation.

20.2 Dans les présents Statuts:

"Filiale" signifie:

(d) lorsque utilisé en référence à une personne spécifiée qui n'est pas un individu, toute personne contrôlant, contrôlée par ou sous le contrôle commun avec une autre personne, où contrôle signifie le pouvoir de diriger une autre personne, que ce soit par voie de détention de parts sociales, de droits de vote ou contrôlée autrement et contrôle commun est à interpréter en conséquence et tel terme incluant en particulièrement tout affiliée; et

(e) lorsque utilisé en relation avec l'Investisseur CD&R, en particulier et en addition à (a):

- (i) les Fonds CD&R IX;
- (ii) les Fonds CD&R;
- (iii) toute personne contrôlant, contrôlée par ou sous contrôle commun avec toute personne mentionnée sous (i) ou (ii); et
- (iv) toute personne agissant à titre de personne désignée de l'Investisseur ou de, vers ou dans toute personne mentionnée sous (i), (ii) ou (iii) ci-dessus;

excluant toutefois afin d'éviter toute ambiguïté, toutes sociétés en portefeuille des Fonds CD&R;

(f) lorsque utilisé en relation avec un Investisseur autre que CD&R Investor, en addition à (a):

(i) toutes personnes contrôlées par ou gérées par le même commandité, administrateur, personne nommée, gérant ou conseiller que cet Investisseur;

(ii) tout commandité; administrateur, personne nommée, opérateur, arrangeur ou gérant de ou conseiller de l'Investisseur; et

(iii) tout Plan de Co-Investissement de tel Investisseur, ou toute personne détenant des parts sociales ou autres intérêts sous un tel plan ou ayant droit au bénéfice des parts sociales ou autres intérêts sous un tel plan;

excluant toutefois afin d'éviter toute ambiguïté, toutes sociétés en portefeuille de l'Investisseur;

(g) lorsque utilisé en référence à une personne spécifiée qui n'est pas un individu toute personne liée à la personne spécifiée;

"Vente d'Actif" signifie une vente par le membre concerné du Groupe de toutes, ou substantiellement toutes, les activités du Groupe, ses actifs et entreprise, ou du capital social d'un membre ou de membres du Groupe continuant et détenant directement ou indirectement toutes, ou substantiellement toutes, les affaires du Groupe, ses actifs et entreprises;

"Fonds CD&R" signifie les Fonds CD&R IX et tout autre Fonds ou autre véhicule d'investissement géré ou conseillé de temps en temps par Clayton, Dubilier & Rice, LLC, ou toute personne contrôlant, contrôlée par ou sous contrôle commun avec toute personne similaire;

"Fonds CD&R IX" signifie Clayton, Dubilier & Rice Fund IX, L.P., Clayton, Dubilier & Rice Fund IX-A, L.P. et CD&R Advisor Fund IX, L.P. et tout successeur ayant droit de chacun des précédents;

"CD&R Investor" signifie CD&R Millennium (Cayman) Partners L.P., un limited partnership exempted des Îles Cayman, ayant son siège à Maples Corporate Services Limited, PO Box 309, Uglad House, Grand Cayman, KY1-1104, Cayman Islands;

"Co-Investment KG" signifie un limited partnership créé le 17 juillet 2014 entre GP GmbH en tant que general partner et CD&R Millennium Warehouse Limited, Cayman Islands, Christian Storch et Nikolaus Lachner comme initial managing limited partners;

"Plan de Co-Investissement" signifie un plan en vertu duquel certains officiers, employés ou associés des entités pertinentes sont en droit de ou sont obligés de (en tant qu'individus ou au travers de toute autre personne) acquérir directement ou indirectement des intérêts dans des parts sociales de la Société;

"Disposer" signifie, en relation avec toute part sociale ou tout intérêt légal ou bénéficiaire dans toute part sociale, directement ou indirectement de:

- (a) les vendre, assigner, transférer ou en disposer de toute autre manière;
- (b) créer ou permettre la subsistance de tout charge y liée;
- (c) diriger (par voie de renonciation ou autrement) qu'une autre personne les reçoive ou assigner tout droit y afférent;
- (d) conclure tout accord en relation avec les votes ou tout droit économique ou autre y attaché y compris par voie d'assurance, de couverture, d'options, de tunnels ou de swaps (que ce soit par règlement matériel ou en numéraire et incluant les swaps sur rendement total); ou
- (e) accepter, que ce soit ou non assorti de toute condition suspensive ou résolutoire, d'entreprendre ce qui précède, et une "Disposition" et "Disposé de" sont à interpréter en conséquence;

"Charge" signifie une hypothèque, charge, gage, privilège, option, restriction, droit de premier refus, droit de préemption, droit ou intérêt de tiers, autre charge ou sûreté de toute sorte, ou autre type d'accord ou arrangement ayant un effet similaire;

"Sortie" signifie la réalisation de:

- (a) une Vente;
- (b) une Inscription;
- (c) une Liquidation; ou
- (d) une Vente d'Actifs.

Ainsi que toute autre mesure qui économiquement produit le même effet qu'une Vente, une Inscription, une Liquidation ou un Vente d'Actifs.

"Documents Financiers" signifie les senior secured notes indenture, les senior secured notes, les senior notes indenture, les senior notes, les documents de valeurs mobilières, la convention entre créanciers, la nouvelle facilité de crédit renouvelable et les documents de sûreté, à chaque fois, émis par et conclus entre toute Société du Groupe en 2014 en relation avec l'acquisition de la Cible.

"Fonds" signifie unit trust, investment trust, société d'investissement, limited partnership, general partnership, organisme de placement collectif au sens de la section 235 FSMA, fonds de pension, compagnie d'assurance, personne autorisée au sens de FSMA ou toute personne morale ou autre entité, à chaque fois dont les actifs sont gérés professionnellement à des fins d'investissement;

"Groupe" signifie la Société et ses filiales et "membre du Groupe" ainsi que "Société(s) du Groupe" sont à interpréter en conséquence;

"Investisseur" signifie CD&R Investor, ensemble avec toute personne ayant signé une déclaration d'adhérence conformément au Pacte d'Associés suivant un transfert de parts sociales (et de valeurs mobilières), selon le cas, tel qu'autorisé par le Pacte d'Associés d'un autre Investisseur (particulièrement suivant une syndication ou un transfert à des Filiales par un Investisseur) et a, dans une telle déclaration d'adhérence été qualifié d'Investisseur, et "Investisseurs" est à interpréter en conséquence;

"Consentement de l'Investisseur" signifie soit:

- (a) un Consentement du Directeurs de l'Investisseur; ou
- (b) le consentement de CD&R Investor;

"Directeur de l'Investisseur" signifie les membres du conseil de Luxco 6 et

"Directeurs des Investisseurs" est à interpréter en conséquence;

"Consentement du Directeur de l'Investisseur" signifie le consentement par écrit d'un Directeur de l'Investisseurs;

"Inscription" signifie la réalisation d'une demande d'admission à la cote sur toute bourse internationalement reconnue de tout ou partie des titres de capital dans toute Société du Groupe (sous réserve de la transformation de ladite Société du Groupe en une forme légale permettant le listing de ses titres de capital);

"Luxco 6" signifie CD&R Millennium HoldCo 6 S.à r.l., une société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois, ayant son siège social au 5, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg, ayant un capital social de EUR 12.500,-, et enregistrée au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 186922;

"Investisseur Majoritaire" signifie l'Investisseur détenant la majorité de toutes les Parts Sociales Ordinaires qui sont émises aux Investisseurs;

"Refinancement" signifie le refinancement de dette ou de titres de créances ou de capital social de tout membre du Groupe;

"Opération de Réorganisation" signifie toute réorganisation, Refinancement, restructuration, amalgamation ou recapitalisation de Sociétés du Groupe en société anonyme de droit luxembourgeois, qui est approuvée par l'Investisseur Majoritaire;

"Vente" signifie toute vente ou transfert direct ou indirect de parts sociales détenues par les Investisseurs (et une proportion au pro rata de toutes autres Valeurs Mobilières) autre qu'à un Affilié de tel Investisseur ou autre Investisseur, et autre qu'une syndication, par laquelle, dans le cadre des présentes dispositions une vente indirecte ou un transfert indirect de parts sociales signifiera, par rapport à CD&R Investor, la vente ou le transfert par les Fonds CD&R de la majorité des limited partnership interests dans CD&R Investor par les Fonds CD&R (autrement qu'à un Affilié ou sur une syndication);

"Cibles" signifie Mauser Holding GmbH et Inuit US Holdings Inc.

"Documents Transactionnels" signifie le Pacte d'Associés, les présents Statuts, et tous les accords et actes mentionnés dans le Pacte d'Associés ou dans les accords et actes y référés auquel tout membre du Groupe est, ou sera, partie;

"Liquidation" signifie une distribution aux Associés de tous ou substantiellement tous les actifs du groupe découlant de la fermeture de la Société suivant une liquidation ou autre dissolution 20.3 En complément de ces Statuts, la Société est également gouvernée par toutes les dispositions de la Loi Luxembourgeoise."

#### *Frais et dépenses*

Les frais, dépenses, rémunérations et charges de quelque forme que ce soit qui incombent à la société en raison des présentes, est évalué à environ cinq mille euros.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, le jour mentionné en haut de ce document.

Le notaire instrumentant qui comprend et parle l'anglais, déclare qu'à la demande de la partie comparante, le présent acte est rédigé en anglais suivi par une version française et qu' en cas de divergence entre le texte français et le texte anglais, le texte anglais fera foi.

Le document a été lu au mandataire de la partie comparante, connu du notaire par son nom, prénom, état civil et domicile, lequel mandataire du comparant a signé avec le notaire le présent acte.

Signé: S. LOUIS, J. ELVINGER.

Enregistré à Luxembourg Actes Civils le 31 juillet 2014. Relation: LAC/2014/36366. Reçu soixante-quinze euros (EUR 75,-).

*Le Receveur (signé): I. THILL.*

Référence de publication: 2014131769/1578.

(140149372) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 août 2014.

### **B-Sound S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-8325 Capellen, 100, rue de la Gare.

R.C.S. Luxembourg B 189.573.

#### — STATUTS

L'an deux mil quatorze, le huit août.

Par devant Maître Joëlle SCHWACHTGEN, notaire de résidence à Wiltz.

Ont comparu:

1) B-SURE GCV, immatriculée près du Tribunal de Nivelles sous le numéro 0817 961 705, avec siège social à B-3500 Hasselt, Rapertingenstraat 132/D,

ici représentée par son gérant Monsieur Matty Robert A. MARTENS, né à Hasselt, le 30 septembre 1981, demeurant à B-3500 Hasselt, Rapertingenstraat 132/D..

2) Madame Michelle BOVIJ, née à Hasselt (Belgique), le 21 juin 1981, demeurant à B-3500 Hasselt, Rapertingenstraat 132/D.

Lesquels comparants, présents ou tel que représentés, ont requis le notaire instrumentant de dresser un acte d'une société à responsabilité limitée, qu'ils déclarent constituer et dont ils ont arrêté les statuts comme suit:

#### **Dénomination - Siège - Durée - Objet - Capital**

**Art. 1<sup>er</sup>.** Il est formé entre les souscripteurs et tous ceux qui deviendront propriétaires des parts sociales ci-après créées une société à responsabilité limitée sous la dénomination de «B-SOUND S.à r.l., en abrégé B.S.».

**Art. 2.** Le siège social de la société est établi dans la commune de Capellen.

L'adresse du siège social peut être déplacée à l'intérieur de la commune par simple décision du ou des gérants.

Il pourra être transféré dans toute autre localité du pays par décision de l'assemblée générale délibérant comme en matière de modification des statuts.

**Art. 3.** La durée de la société est illimitée.

**Art. 4.** La société a pour objet, pour compte propre, pour compte de tiers ou en participation avec des tiers, d'accomplir des prestations directement ou indirectement, relatives à:

- la représentation et l'intervention en tant qu'intermédiaire commercial;
- la réalisation d'études de marché, la promotion, les conseils, la prospection, la commercialisation, l'assistance dans le domaine de la gestion et de la consultance; au niveau financier, fiscal, juridique, technique, commercial, administratif;
- la conduite de toutes les activités qui soutiennent l'objet, et qui l'aident à le réaliser (mise en place de séminaires, publications, missions de formation);
- la formulation d'avis dans le domaine de la gestion d'entreprise, en vue de la promotion de la communication, de la vente, la rentabilité, la stratégie commerciale et opérationnelle, la gestion financière, les conseils fiscaux et juridiques, la commercialisation et la gestion;

La société exercera les activités d'un cabinet d'étude - d'organisation - et de conseils en matière de gestion financière, structuration juridique, fiscalité, vente, commercialisation, relations publiques;

- autres prestations de services aux entreprises.

L'objet social comporte, en outre:

- le respect de toutes les missions de gestion dans les sociétés, l'exercice de mandats et fonctions dans les entreprises;
- la vente et l'achat, la représentation générale, l'importation et l'exportation, le développement, la commercialisation et la distribution de toutes sortes de logiciels et matériel informatique, de matériaux électriques/électroniques, de Hi-fi et de domotique, y compris la fourniture de conseils dans ce contexte, l'installation et la mise en oeuvre de systèmes à cet égard;
- l'offre de produits et services, relatifs à la Technologie de l'Information et de la Communication (TIC), aux Activités de Conseils Opérationnels et Harmonisation des Activités TIC, la gestion de réseaux, les systèmes de domotique, et le développement de solutions sur mesure;
- l'exploitation de bateaux de plaisance, paquebots de croisière et bateaux de croisières; la location de bateaux de plaisance; la location et le leasing de navires; les services en rapport avec le transport par eau;
- l'acquisition de participations, sous quelque forme que ce soit, également dans des entreprises commerciales, industrielles et financières, tant belges qu'étrangères, la gestion, de même que la réalisation de ces participations, l'acquisition par participation, souscription, achat, option ou par n'importe quel autre moyen, de toutes les parts sociales, actions, obligations, valeurs et titres;
- l'achat, la vente et l'échange, la gestion et la valorisation de tous les titres de valeur, actions, obligations, fonds d'état négociables, et de tous les biens mobiliers et droits;
- l'octroi d'emprunts et d'ouvertures de crédit à des sociétés ou des particuliers, sous quelle que forme que ce soit, dans la mesure autorisée légalement. Dans ce contexte, elle peut se porter garante ou se porter aval, dans le sens le plus large du terme, et accomplir toutes les opérations commerciales et financières;
- la mise en place, la gestion judicieuse, et l'extension du patrimoine mobilier et immobilier; même si ces dernières ne sont pas directement ou indirectement liées à l'objet social de la société;
- toutes les études et opérations relatives à tous les biens immobiliers et droits, et à tous les biens mobiliers et droits qui en découlent, comme l'achat, la construction, la rénovation, l'adaptation, la location et la sous-location, l'échange, la vente et, en général, toutes les opérations qui ont trait, directement ou indirectement, à la gestion ou au fait de rendre productives, pour elle-même ou pour d'autres, toutes les propriétés immobilières construites ou non bâties;
- cette énumération est donnée à titre d'exemple et n'est pas restrictive.

La Société a pour objet la réalisation de toutes les opérations se rapportant directement ou indirectement à la prise de participations dans toute société au Luxembourg ou à l'étranger, ou toute entreprise quelle qu'en soit la forme, l'acquisition par achat, souscription ou toute autre manière ainsi que l'aliénation par la vente, échange ou toute autre manière de valeurs mobilières de toutes espèces, l'administration, la gestion, le contrôle et le développement des dites participations.

La société peut également agir en tant qu'administrateur, porteur de procuration, mandataire ou liquidateur dans d'autres sociétés ou entreprises.

La société peut, tant en garantie de ses propres engagements qu'en garantie des engagements de tiers, se porter garante, entre autres en donnant ses biens en hypothèque ou en gage, y compris son propre fonds de commerce.

En général, la société peut effectuer toutes les opérations commerciales, industrielles, financières, mobilières ou immobilières qui ont un lien direct ou indirect avec son objet social, ou qui seraient de nature à faciliter sa réalisation.

**Art. 5.** Le capital social est fixé à douze mille cinq cents euros (12.500.-€) divisé en mille deux cent cinquante (1.250) parts sociales de cent euros (100.-EUR) chacune.

Chaque part sociale donne droit à une fraction proportionnelle au nombre de parts existantes de l'actif social ainsi que des bénéfices.

**Art. 6.** Les parts sociales sont insaisissables. Elles ne peuvent être cédées entre vifs à un non associé que de l'accord du ou des associés représentant l'intégralité des parts sociales.

En cas de refus de cession les associés non-cédants s'obligent eux-mêmes à reprendre les parts offertes en cession. Les valeurs de l'actif net du bilan serviront de base pour la détermination de la valeur des parts à céder.

**Art. 7.** Le décès, l'incapacité, la faillite ou la déconfiture d'un associé n'entraînera pas la dissolution de la société.

En cas de transmission pour cause de mort à des non-associés, les parts sociales ne peuvent être transmises pour cause de mort à des non-associés que moyennant l'agrément unanime des associés survivants.

En cas de refus d'agrément il est procédé comme prévu à l'article 6.

**Art. 8.** Les créanciers, ayants-droit ou héritiers, alors même qu'il y aurait parmi eux des mineurs ou incapables, ne pourront, pour quelque motif que ce soit, faire apposer des scellés sur les biens et documents de la société, ni s'immiscer de quelque manière dans les actes de son administration; pour faire valoir leurs droits ils devront s'en rapporter aux inventaires de la société et aux décisions des assemblées générales.

### Gérance - Assemblée générale

**Art. 9.** La société est administrée par un ou plusieurs gérants, associés ou non, nommés et révocables ad nutum à tout moment par l'assemblée générale qui fixe les pouvoirs et les rémunérations.

Le ou les gérants sont nommés par l'assemblée générale. Ils sont nommés pour une durée indéterminée. Leurs pouvoirs sont définis dans l'acte de nomination.

**Art. 10.** Le ou les gérants ne contractent en raison de leurs fonctions aucune obligation personnelle relativement aux engagements régulièrement pris par eux au nom de la société; simples mandataires, ils ne sont responsables que de l'exécution de leur mandat.

**Art. 11.** Pour engager valablement la société, la signature du ou des gérants est requise.

**Art. 12.** Chaque associé peut participer aux décisions collectives quelque soit le nombre de parts qui lui appartiennent. Chaque associé a un nombre de voix égal au nombre de parts qu'il possède.

Chaque associé peut se faire valablement représenter aux assemblées par un porteur de procuration spéciale.

**Art. 13.** Les décisions collectives ne sont valablement prises que pour autant qu'elles sont adoptées par les associés représentant plus de la moitié du capital social.

Les décisions collectives ayant pour objet une modification des statuts doivent réunir les voix des associés représentant les trois quarts du capital social.

### Année sociale - Bilan

**Art. 14.** L'année sociale commence le premier janvier de chaque année et finit le trente et un décembre de l'année suivante.

Chaque année, le 31 décembre, les comptes annuels sont arrêtés et la gérance dresse un inventaire comprenant l'indication des valeurs actives et passives de la société ainsi qu'un bilan et un compte de pertes et profits.

**Art. 15.** Les produits de la société, déduction faite des frais généraux et des charges sociales, de tous amortissements de l'actif et de toutes provisions pour risques commerciaux et industriels, constituent le bénéfice net.

Sur le bénéfice net constaté, il est prélevé cinq pourcent (5%) pour la constitution d'un fonds de réserve légale jusqu'à ce que celui-ci ait atteint le dixième du capital social.

Le surplus du bénéfice est à la libre disposition des associés.

Les associés pourront décider, à la majorité fixée par les lois afférentes, que le bénéfice, déduction faite de la réserve, pourra être reporté à nouveau ou versé à un fonds de réserve extraordinaire ou distribué aux associés.

### Dissolution - Liquidation

**Art. 16.** En cas de dissolution de la société, la liquidation sera faite par un ou plusieurs liquidateurs, associés ou non, désignés par l'assemblée des associés à la majorité fixée par l'article 142 de la loi du 10 août 1915 et de ses lois modificatives ou, à défaut, par ordonnance du Président du tribunal d'arrondissement, statuant sur requête de tout intéressé.

Le ou les liquidateurs auront les pouvoirs les plus étendus pour la réalisation de l'actif et le paiement du passif.

### Disposition générale

**Art. 17.** La loi du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et ses modifications ultérieures trouveront leur application partout où il n'y a pas été dérogé par les présents statuts.

### Mesure transitoire

Par dérogation, le premier exercice commence le jour de la constitution pour finir le 31 décembre 2015.

### Souscription et libération

Les parts sociales ont été souscrites comme suit:

|   |       |
|---|-------|
| - B-SURE GCV, prénommée, mille deux cent quarante-neuf parts sociales . . . . . | 1.249 |
| - Madame Michelle BOVIJ, prénommée, une part sociale . . . . .                  | 1     |
| Total des parts: mille deux cent cinquante parts . . . . .                      | 1.250 |

Toutes les parts ont été intégralement libérées en espèces, de sorte que la somme de douze mille cinq cents euros (12.500.-€) se trouve dès à présent à la libre disposition de la société, ainsi qu'il en a été justifié au notaire instrumentant, qui le constate expressément.

### Estimation des frais

Le montant des frais, dépenses, rémunérations ou charges sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la société et qui sont mis à sa charge en raison de sa constitution, est évalué sans nul préjudice à la somme de 930.-EUR

### Assemblée Générale extraordinaire

Et à l'instant les associés, représentant l'intégralité du capital social, prennent les résolutions suivantes:

- 1.- Le siège social de la société est établi à L-8325 Capellen, 100, rue de la Gare.
- 2.- Le nombre des gérants est fixé à trois:
- 3.- L'assemblée générale désigne comme gérants pour une durée indéterminée:
  - a) B-SURE GCV, immatriculée près du Tribunal de Nivelles sous le numéro 0817 961 705, avec siège social à B-3500 Hasselt, Rapertingenstraat 132/D,
  - b) Monsieur Matty Robert A. MARTENS, né à Hasselt, le 30 septembre 1981, demeurant à B-3500 Hasselt, Rapertingenstraat 132/D..
  - c) Madame Michelle BOVIJ, née à Hasselt (Belgique), le 21 juin 1981, demeurant à B-3500 Hasselt, Rapertingenstraat 132/D.

La société est valablement engagée par la signature d'un seul gérant.

Dont acte, fait et passé à Wiltz, en l'étude du notaire instrumentant, date qu'en tête.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants connus du notaire instrumentant par nom, prénom usuel, état et demeure, ils ont signé avec Nous notaire le présent acte.

Signé: M. MARTENS, BOVIJ M., Joëlle Schwachtgen.

Enregistré à Wiltz, le 12/08/2014. Relation: WIL/2014/623. Reçu soixante-quinze euros 75,00 €.

Le Receveur ff. (signé): Zeimes.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée à la société pour servir à des fins administratives.

Wiltz, le 19 août 2014.

Référence de publication: 2014131725/163.

(140149423) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 août 2014.

### **Magnolia Investments S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-1471 Luxembourg, 412F, route d'Esch.

R.C.S. Luxembourg B 94.898.

L'an deux mille quatorze, le six août,

Par-devant Maître Joseph ELVINGER, notaire de résidence à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg.

### A COMPARU

Macsteel Holdings Luxembourg S.à r.l., une société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois, ayant son siège social au 12 F, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg et immatriculée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous section B numéro 159338 (le «Mandant»),

ici représentés par Sara LECOMTE, employée privée, résidant professionnellement à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg en vertu de procurations lui-délivrées sous seing privé à Luxembourg en date du 28 juillet 2014.

Laquelle mandataire, a requis le notaire instrumentant d'acter ce qui suit:

Le mandant est l'associé unique de «Magnolia Investments S.à r.l.» une société à responsabilité limitée ayant son siège social 412F, route d'Esch, L-1030 Luxembourg, enregistrée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg, sous le numéro B 94898 constituée par acte du notaire soussigné, en date du 18 juillet 2003, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations (ci-après le «Mémorial C») numéro 891 du 30 août 2003 (la «Société»); et dont

les statuts ont été modifiés pour la dernière fois suivant acte reçu par Maître Henri HELLINCKX, notaire de résidence à Luxembourg, en date du 8 février 2010, publié au Mémorial C numéro 819 du 21 avril 2010.

L'acte de constitution a été soumis aux formalités de l'enregistrement le 25 juillet 2003 relation Vol. 139S Fol. 87 Case 6 et déposé auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg le 6 août 2003, le dépôt portant les références L030046172.

Le mandataire a requis le notaire instrumentant d'acter que lors de l'acte de constitution précité, une erreur matérielle s'est glissée dans la deuxième partie de la version anglaise de l'article 7 des statuts et requiert dès lors la rectification dudit acte, comme suit:

**Version anglaise rectifiée qui remplace la version anglaise erronée:**

**"Title III. Management**

**Art. 7.** The Company is managed by one or several managers, who need not be members of the Company. Vis-à-vis third parties, the manager(s) has (have) the most extensive power to act in the name of the Company in all circumstances and to carry out and authorise all acts and operations consistent with the Company's purpose.

The manager(s) is (are) appointed by the sole member which determines the term of its (their) office. He (they) may be dismissed at any time at the discretion of the sole member or by the members."

The Company shall be bound in all circumstances by the signature of the sole manager or, in case of a plurality of managers, by the signature any two managers...

Le reste de l'acte demeure inchangé.

DONT ACTE, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Les documents ont été lus au mandataire de la partie comparante, connu du notaire par ses nom, prénom, état civil et lieu de résidence, celui-ci a signé ensemble avec le notaire le présent acte.

Signé: S. LECOMTE, J. ELVINGER.

Enregistré à Luxembourg Actes Civils le 7 août 2014. Relation: LAC/2014/37524. Reçu douze euros (EUR 12,-).

Le Receveur (signé): C. FRISING.

Référence de publication: 2014131392/45.

(140148585) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 août 2014.

**PZW Inwestycje SCSp, Société en Commandite spéciale.**

Siège social: L-1330 Luxembourg, 48, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

R.C.S. Luxembourg B 189.533.

—  
EXTRAIT

Il résulte d'un contrat de société sous seing privé en date du 14 août 2014 (les "Statuts") que la société en commandite spéciale PZW Inwestycje SCSp a été constituée ce même jour.

1. La dénomination de la Société est PZW Inwestycje SCSp.

2. L'objet de la Société est le suivant: "l'acquisition de participations, à Luxembourg ou à l'étranger, dans toute société ou entreprise indépendamment de leur forme, ainsi que la gestion de ces participations. La Société peut en particulier acquérir, en souscrivant, achetant et en échangeant ou de quelque manière que ce soit, des stocks, des parts de capital social ou autres titres, obligations, bons de souscriptions, certificats de dépôt et autres instruments de dette, plus généralement, toutes valeurs mobilières et instruments financiers émis par une entité publique ou privée. Elle peut participer à la création, au développement, à la gestion et au contrôle de toute société, association ou entreprise. De plus, elle peut investir dans l'acquisition et la gestion d'un portefeuille de brevets ou d'autres droits de propriété intellectuelle de tout nature ou origine.

La Société peut emprunter sous quelque forme que ce soit. Elle peut émettre des obligations, bonds et tous types d'instruments de dette. Elle peut émettre, par des placements privés seulement, tous types de titre de capital. Elle peut prêter des fonds, incluant, sans limitation, les recettes de tout emprunt, à ses filiales, à des sociétés affiliées ou à toutes autres sociétés ou associations. Elle peut aussi accorder des garanties, et donner en gage, transférer, grever ou autrement créer et accorder des garanties sur une partie ou la totalité de ses actifs afin de garantir ses propres obligations et celles de toute autre société, et, généralement, pour ses propres intérêts et ceux de toute autre société ou personne. Pour éviter toute ambiguïté, la Société ne peut pas exercer des activités réglementées du secteur financier sans avoir obtenu au préalable l'autorisation requise.

La Société peut utiliser toutes techniques, moyens et instruments légaux pour gérer ses investissements de manière efficace et se protéger contre les risques de crédit, de la fluctuation du taux de change et d'intérêts, et autres risques.

La Société peut effectuer toute opération commerciale financière ou industrielle et toute transaction en rapport avec des biens immobiliers ou meubles, directement ou indirectement, dans l'intérêt ou en rapport avec son objet social."

3. La date de constitution de la Société est le 14 août 2014, la Société est établie pour une durée illimitée.

4. L'associé commandité de la Société est PZW INWESTYCJE SPOLKA Z OGRANICZONA ODPOWIEDZIALNOSCIA, une société à responsabilité limitée constituée selon les lois de la République de Pologne, ayant son siège social au Domaniewska 42, 02-672 Varsovie, République de Pologne et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés polonais sous le numéro 0000484882, numéro de taxe 521-365-91-80 ("Associé Commandité").

5. Le siège social de la Société est au 48, Boulevard Grande Duchesse Charlotte, L-1330 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg.

6. Le gérant de la Société est l'Associé Commandité. La Société est engagée vis-à-vis des tiers par la seule signature du gérant unique, en cas de plusieurs gérants, par la signature d'un seul gérant ou par la signature de toute personne à laquelle le gérant a délégué le pouvoir de signature. Le gérant unique a été nommé le 14 août 2014, pour une durée illimitée.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18 août 2014.

*Un mandataire*

Référence de publication: 2014131489/45.

(140148509) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 août 2014.

**AGEFI Luxembourg - Le Journal Financier de Luxembourg, Société Anonyme.**

Siège social: L-8287 Kehlen, 41, Zone Industrielle.

R.C.S. Luxembourg B 28.850.

Les comptes annuels au 31/12/2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Pour AGEFI Luxembourg - Le Journal Financier de Luxembourg*

Société anonyme

FIDUCIAIRE DES P.M.E. SA

Référence de publication: 2014131048/12.

(140149219) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 août 2014.

**IBCO Sicav, Société d'Investissement à Capital Variable.**

Siège social: L-2520 Luxembourg, 5, allée Scheffer.

R.C.S. Luxembourg B 83.739.

*Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 7 août 2014*

En date du 7 août 2014, l'Assemblée Générale Extraordinaire a décidé:

- de ne pas renouveler le mandat de PricewaterhouseCoopers Sarl en qualité de Réviseur d'entreprises,
- de nommer RSM Audit Luxembourg Sàrl, 6 rue Adolphe, L-1116 Luxembourg, en qualité de Réviseur d'entreprises jusqu'à la prochaine Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra en 2015.

Luxembourg, le 14 août 2014.

Pour extrait sincère et conforme

*Pour IBCO Sicav*

CACEIS Bank Luxembourg

Référence de publication: 2014131320/16.

(140149205) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 août 2014.

**Farrington Capital Management S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1616 Luxembourg, 5, place de la Gare.

R.C.S. Luxembourg B 122.096.

*Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale statutaire des actionnaires, tenue au siège social de la société, 5 place de la gare, L-1616 Luxembourg, le 20 mars 2014 à 15h00*

Il résulte dudit procès verbal que:

- Après délibération, l'Assemblée a approuvé la réélection des Administrateurs pour un nouveau mandat d'un an.

À partir de la date de l'Assemblée, le Conseil d'Administration se compose dès lors comme suit et est élu jusqu'à la date de la prochaine Assemblée Générale:

- M. Bruno Frèrejean, Administrateur,

139, Um Trenker, L-6962 Senningen.

- M. Dennis van Wees, Administrateur,  
331, Burg. Haspelslaan, NL-1181 NC Amstelveen.

- M. Jean-Marc Delmotte, Administrateur,  
5, Place de la Gare, L-1011 Luxembourg.

- M. Stephan Karlstedt, Administrateur,  
5, Place de la Gare, L-1616 Luxembourg,

- Après délibération, l'Assemblée a approuvé la réélection de DELOITTE AUDIT S.à.r.l., comme Réviseur d'Entreprises, jusqu'à la date de la prochaine Assemblée Générale Statutaire.

Luxembourg, le 18 août 2014.

Pour extrait conforme  
Jean-Marc DELMOTTE  
Administrateur

Référence de publication: 2014131225/27.

(140148993) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 août 2014.

---

**ATW S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1212 Luxembourg, 3, rue des Bains.

R.C.S. Luxembourg B 167.906.

Le bilan, le compte de pertes et profits et les annexes au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18 août 2014.

*Pour la Société*

Référence de publication: 2014131066/12.

(140148528) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 août 2014.

---

**BARKENO s.a., Société Anonyme.**

Siège social: L-8228 Mamer, 42, rue Nicolas Flener.

R.C.S. Luxembourg B 137.496.

Les comptes annuels au 31/12/2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Pour BARKENO s.a.*

Société anonyme

FIDUCIAIRE DES P.M.E. SA

Référence de publication: 2014131076/12.

(140148812) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 août 2014.

---

**European Media Services S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1364 Luxembourg, 4, rue de Crécy.

R.C.S. Luxembourg B 29.139.

Les comptes annuels au 31/12/2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Pour la société*

Fiduciaire WBM

Experts comptables et fiscaux

Signature

Référence de publication: 2014131219/13.

(140148516) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 août 2014.

---